



Standards Council of Canada
Conseil canadien des normes

Évaluation – Guide de cotation

À utiliser avec le CAN-P-4E (ISO/CEI 17025: 2005)
Intitulé *Exigences générales concernant la compétence
des laboratoires d'étalonnages et d'essais*

CAN-P-1510E
Février 2006

ÉVALUATION – GUIDE DE COTATION

À UTILISER AVEC LE

CAN-P-4E

(ISO/CEI 17025: 2005)

INTITULÉ

*EXIGENCES GÉNÉRALES CONCERNANT LA COMPÉTENCE
DES LABORATOIRES D'ÉTALONNAGES ET D'ESSAIS*

CAN-P-1510E

Février 2006

Le présent document remplace le **CAN-P-1510D Rev 1.0 Novembre 2005**

Tous droits réservés © Conseil canadien des normes, 2006

Tous droits réservés. Aucune partie de ce document ne peut être reproduite, stockée dans un système d'extraction ou transmise, de quelque manière que ce soit électronique, mécanique, la photocopie, enregistrement ou autre sans l'autorisation préalable de l'éditeur :



Conseil canadien des normes
270, rue Albert, bureau 200
Ottawa (Ontario)
K1P 6N7
Canada
Tél. : (613) 238-3222
Télec. : (613) 569-7808
Courriel : info@scc.ca
Site web : www.scc.ca

NOTE : On peut obtenir un exemplaire anglais de ce document en écrivant au :

Conseil canadien des normes
270 rue Albert, bureau 200
OTTAWA (Ontario)
K1P 6N7
Tél.: (613) 238-3222
Fax.: (613) 569-7808
Courriel: info.palcan@scc.ca
Site web: www.scc.ca

AVIS IMPORTANT: En cas de différence entre les versions anglaise et française de ce document, la préséance sera accordée à la version anglaise.

NOTE : An English version of this document is available from the:

Standards Council of Canada
270 Albert Street, Suite 200,
OTTAWA, Ontario
K1P 6N7
Tel.: (613) 238-3222
Fax.: (613) 569-7808
Email: info.palcan@scc.ca
Website: www.scc.ca

IMPORTANT NOTICE: In case of disagreement between the English and French versions of this document, the English version will take precedence.

AVANT-PROPOS

Le Conseil canadien des normes (« CCN » ou « le Conseil ») est une société d'État constituée en vertu d'une loi adoptée par le Parlement en 1970, modifiée en 1996, pour encourager au Canada une normalisation volontaire efficiente et efficace. Bien que financé en partie en vertu d'un crédit parlementaire, il est indépendant du gouvernement pour ce qui est de ses politiques et de son fonctionnement. Le Conseil du CCN est composé de personnes issues du gouvernement et d'organisations du secteur privé.

Le CCN a pour mission d'encourager les Canadiens à participer aux activités relatives à la normalisation volontaire; d'encourager la coopération entre les secteurs privé et public en matière de normalisation volontaire au Canada; de coordonner les efforts des personnes et organismes s'occupant du Système national de normes, et de voir à la bonne marche de leurs activités; d'encourager, dans le cadre d'activités relatives à la normalisation, la qualité, la performance et l'innovation technologique en ce qui touche les produits et services canadiens; d'élaborer des stratégies et de définir des objectifs à long terme en matière de normalisation.

Par essence, le CCN encourage au Canada une normalisation efficiente et efficace, lorsque celle-ci ne fait l'objet d'aucune mesure législative, en vue de faire progresser l'économie nationale, de contribuer au développement durable, d'améliorer la santé, la sécurité et le bien-être des travailleurs et du public, d'aider et de protéger les consommateurs, de faciliter le commerce intérieur et extérieur, et de développer la coopération internationale en matière de normalisation.

En outre, le CCN est le point de convergence du gouvernement dans le domaine de la normalisation volontaire et représente le Canada dans le cadre des activités internationales de normalisation. Il établit les politiques et procédures nécessaires à l'élaboration des Normes nationales du Canada et à l'accréditation des organismes d'élaboration de normes, des organismes de certification des produits, des organismes d'inspection, des laboratoires d'essais et d'étalonnage, des prestataires de services d'essais d'aptitude, des organismes de certification et d'enregistrement des systèmes de management, des organismes de certification des personnes et des prestataires de cours de formation des auditeurs. Enfin, le CCN se fait le défenseur de la reconnaissance des systèmes d'accréditation et autres systèmes équivalents pour réduire le nombre d'évaluations et d'audits, principe qu'il défend dans son pays et avec les partenaires commerciaux de ce dernier.

Le présent document fait partie de ceux qui ont été publiés par le Conseil canadien des normes pour définir les politiques, les plans et les méthodes qu'il a établis pour l'aider à remplir son mandat.

Toute demande d'éclaircissement, toute recommandation proposant des modifications au présent document et toute demande d'exemplaires de ce dernier doivent être adressées directement à l'éditeur à info.palcan@scc.ca.

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS.....	3
PRÉFACE.....	II
NOTES À L'INTENTION DE L'ÉVALUATEUR CONCERNANT L'UTILISATION DU DOCUMENT INTITULÉ <i>ÉVALUATION – GUIDE DE COTATION (CAN-P-1510E)</i>	III
1. <i>Instructions à l'intention des laboratoires</i>	iii
2. <i>Description des rubriques des colonnes utilisées dans le guide de cotation</i>	iii
3. <i>Classement des non-conformités</i>	iii
4 PRESCRIPTIONS RELATIVES AU MANAGEMENT	1
4.1 <i>Organisation</i>	1
4.2 <i>Système de management</i>	7
4.3 <i>Maîtrise de la documentation</i>	12
4.3 <i>Maîtrise de la documentation</i>	15
4.4 <i>Revue des demandes, appels d'offres et contrats</i>	19
4.5 <i>Sous-traitance des essais et des étalonnages</i>	22
4.6 <i>Achats de services et de fournitures</i>	23
4.7 <i>Services au client</i>	25
4.8 <i>Réclamations</i>	26
4.9 <i>Maîtrise des travaux d'essai et/ou d'étalonnage non conformes</i>	27
4.10 <i>Amélioration</i>	29
4.11 <i>Actions correctives</i>	30
4.12 <i>Actions préventives</i>	32
4.13 <i>Maîtrise des enregistrements</i>	33
4.13 <i>Maîtrise des enregistrements</i>	35
4.14 <i>Audits internes</i>	39
4.15 <i>Revues de direction</i>	41
5 PRESCRIPTIONS TECHNIQUES.....	44
5.2 <i>Personnel</i>	44
5.3 <i>Installations et conditions ambiantes</i>	47
5.4 <i>Méthode d'essai et d'étalonnage et validation des méthodes</i>	50
5.5 <i>Équipement</i>	59
5.6 <i>Traçabilité du mesurage</i>	64
5.7 <i>Échantillonnage</i>	69
5.8 <i>Manutention des objets d'essai et d'étalonnage</i>	71
5.9 <i>Assurer la qualité des résultats d'essai et d'étalonnage</i>	74
5.10 <i>Rapport sur les résultats</i>	78

PRÉFACE

Le présent document fait partie d'une série de documents CAN-P du Conseil canadien des normes (CCN) portant sur l'accréditation volontaire des organismes qui s'occupent d'élaboration de normes, de certification de produits, d'inspection, d'étalonnage et d'essais, des prestataires de services d'essais d'aptitude, des organismes de certification et d'enregistrement des systèmes de management, de certification des personnes et de prestataires de cours de formation des auditeurs.

L'accréditation accordée par le CCN représente la reconnaissance officielle de la compétence d'un laboratoire à gérer et réaliser des essais ou types d'essais reconnus et répertoriés par le CCN. Elle ne garantit cependant pas que les résultats d'essais seront conformes aux exigences des normes ainsi qu'à celles des accords conclus entre un laboratoire d'étalonnage et d'essais et ses clients ni que ces résultats sont acceptables pour les organismes de certification. Les transactions commerciales conclues entre un laboratoire d'essais accrédité et ses clients sont des questions d'ordre juridique à régler entre les parties.

L'accréditation peut être accordée pour tous les types d'essais, de mesurage et d'observations, et s'adresse actuellement aux domaines d'essais suivants : Acoustique et phénomènes vibratoires, biologie, étalonnage, chimie, électricité et électronique, rayonnements ionisants, mécanique, évaluation non destructive, optique et radiations optiques, et thermique et feu.

Vous trouverez dans le site Web du CCN, à www.ccn.ca, la liste de tous les laboratoires accrédités, accompagnée d'un résumé de la compétence accréditée en matière d'essais par catégorie de produits et de services et d'une liste précisant les portées d'essai.

Pour se faire accréditer, les laboratoires doivent respecter les exigences énoncées dans le présent document, qui sont celles contenues dans la norme internationale ISO/CEI 17025-2005, intitulée *Prescriptions générales concernant la compétence des laboratoires d'étalonnages et d'essais*, respect que l'on vérifiera en faisant appel au processus d'accréditation du CCN. Les laboratoires doivent, en outre, pour se faire accréditer, prouver leur capacité à réaliser les essais ou types d'essais particuliers qu'ils souhaitent réaliser. Les candidats à l'accréditation doivent également accepter de se plier aux conditions d'accréditation prescrites par le CCN qui figurent dans des documents connexes utilisés par le Programme d'accréditation des laboratoires – Canada (PALCAN) du CCN. Ces derniers se trouvent dans le *CAN-P-1570 - Guide de PALCAN et ses annexes*, qui apporte des précisions sur les processus d'autres programmes. Il existe, de plus, un certain nombre de domaines de spécialité de programme (DSP), présentant les exigences particulières de domaines de spécialité tels que l'environnement, l'agriculture et l'agro-alimentaire, les sciences judiciaires, l'analyse minérale, etc.

Le processus d'accréditation du CCN se fait dans le respect des recommandations de la Coopération internationale sur l'agrément des laboratoires d'essais (ILAC) et d'autres détails de la section « bibliographie » du présent document.

Dans le site Web du CCN et en vous adressant au secrétariat de PALCAN, vous pourrez obtenir un complément d'information sur le programme.

Cette préface ne fait pas partie intégrante du présent document.

NOTES À L'INTENTION DE L'ÉVALUATEUR CONCERNANT L'UTILISATION DU DOCUMENT INTITULÉ *ÉVALUATION – GUIDE DE COTATION* (CAN-P-1510E)

AVIS IMPORTANT

La présente liste de contrôle est une version abrégée du texte contenu dans ISO/CEI 17025 : 2005 et est destinée à servir de référence. Cette version abrégée ne doit jamais être utilisée à la place du texte figurant dans la norme proprement dite. En cas de divergences entre le présent document et ISO/CEI 17025 : 2005, c'est cette dernière qui prévaudra.

1. Instructions à l'intention des laboratoires

Sous la rubrique « renvoi au SM du laboratoire », indiquez la référence (à l'article ou à la procédure de MQ et, s'il y a lieu, le numéro de la clause correspondante). VEUILLEZ NE PAS insérer d'autres renseignements dans la liste de contrôle. Les cases Oui, Non et Sans objet (S.O.) sont RÉSERVÉES au seul usage du CCN.

2. Description des rubriques des colonnes utilisées dans le guide de cotation

a) Clause

- Le titre de la clause contient le ou les mots-clés d'une exigence contenue dans la norme (CAN-P-4E / ISO/CEI 17025: 2005)
- Le numéro de la clause citée en référence dans la norme (CAN-P-4E / ISO/CEI 17025: 2005)

b) Exigences

- Une version abrégée de l'exigence de la clause correspondante
- Des notes interprétatives sont prévues pour certaines exigences qui sont désignées au moyen d'une référence au CAN-P-1630. On peut consulter ces notes interprétatives dans le CAN-P-1630

c) Renvoi au **SM** du LABORATOIRE

- Le laboratoire remplira cette section en indiquant le numéro et/ou le nom du document et la section ou la clause traitant de l'exigence considérée.
- Il est probable qu'il n'y ait pas pour certaines exigences de clauses correspondantes dans le SM puisqu'elles sont des exigences de mise en œuvre.
- Les points indiquant les procédures et la plupart des exigences de l'article 4 doivent tous être consignés.

d) Revue de la documentation – commentaires et questions du CCN

Les évaluateurs du CCN inséreront cette colonne les notes se rapportant à :

- la revue de la documentation
- la préparation des questions liées à la visite

e) Observations faites durant la visite du CCN

Les évaluateurs du CCN inséreront dans cette colonne les notes liées à ce qui suit :

- les observations faites durant la visite
- les non-conformités (NC) ou les suggestions
- les preuves de conformité
- les exigences qui ne s'appliquent pas

f) Cote

- Section à remplir par l'évaluateur du CCN
- Explicite

3. Classement des non-conformités

- a) **Actions requises du Groupe A** : non-conformité dont on sait qu'elle a nui, ou que l'on considère comme étant susceptible de le faire, à la capacité d'un laboratoire de produire des résultats fiables.

S'applique également aux :

- non-conformités liées aux exigences en matière de documentation énoncées dans la norme :
Politiques, Procédures, Plans, Programmes, Calendriers
 - aspects techniques et non techniques des opérations du laboratoire
- b) **Actions requises du Groupe B** : non-conformité considérée comme ne risquant pas de nuire à la capacité du laboratoire de produire des résultats fiables et dont le règlement exige normalement plus de temps que celui prévu (3 ou 6 mois) pour la mise en œuvre des actions requises.
- c) **Suggestions** : remarque non liée à une non-conformité
- d) **Éloges** : réalisations remarquables ou observations

4. Sommaire des modifications du CAN-P-4D au CAN-P-4E

- Les modifications pour passer du CAN-P-4D (ISO/CEI 17025: 2005) au CAN-P-4E (ISO/CEI 17025: 2005) qui affectent le CAN-P-1510E sont surlignées en jaune de part et d'autre dans ce document. Le sommaire des modifications principales du CAN-P-4D au CAN-P-4E sont les suivantes :

a) Le mot 'Clientèle' est remplacé par le mot 'Client'

b) 'Système qualité' et 'Système de management de la qualité' sont remplacés par 'Système de management'

c) Exigences nouvelles ou supplémentaires :

- Nouvelle exigence clause 4.1.5k accentuant le rôle que personnel a à jouer dans le SM et les objectifs qualités.

- Nouvelles exigences clauses 4.1.6, 4.2.3, 4.2.4 and 4.2.7 accentuant le rôle de la haute direction

- Nouvelles exigences 4.7.2 accentuant le point focal vers le client

- Exigence supplémentaire section 5.2.2 demandant au laboratoire d'évaluer l'efficacité des actions de formation

- Nouvelles exigences 5.9.2 exigent l'analyse des activités de monitoring et la correction lorsque les résultats sont hors-tolérance

- Il y a aussi divers articles de la norme ISO/CEI 17025 :1999 ont été renumérotées dans l'ISO/CEI 17025: 2005 afin d'accepter les nouvelles exigences mentionnées ci-haut :

a) Les articles 4.10, 4.11, 4.12, 4.13 et 4.14 du ISO/CEI 17025:1999 sont maintenant les articles 4.11, 4.12, 4.13, 4.14 et 4.15 respectivement dans l'ISO/CEI 17025: 2005

b) La clause 4.2.3 devient la clause 4.2.5

c) La clause 4.2.4 devient la clause 4.2.6

- Il n'y a pas eu de modifications pour les exigences techniques du CAN-P-4D au CAN-P-4E (sauf pour 5.2.2 et 5.9.2 mentionné ci-haut)

Nom de l'évaluateur : _____ Dossier du CCN n° : 1003-15/XXX
 Date de la visite : _____ Nom du laboratoire : Nom, Ville, Province/État

1 Domaine d'application

Cette section de la norme ne contient aucune exigence. Le CAN-P-1630 contient des notes interprétatives concernant les exigences de l'article 1.5 liées à la santé et à la sécurité.

2 Références normatives

Cette section de la norme ne contient aucune exigence.

3 Termes et définitions

Cette section de la norme ne contient aucune exigence. Se reporter toutefois au CAN-P-1630 pour la définition des termes applicables à l'interprétation des exigences des articles 4.0 et 5.0.

4 Prescriptions relatives au management

4.1 Organisation

Clause et exigence	Renvoi au SM du LABO	Revue de la documentation – commentaires et questions du CCN	Observations faites durant la visite du CCN	Cote (voir note de bas de page)
4.1.1 Enregistrement du laboratoire Le laboratoire ou l'organisation dont il fait partie doit être une entité qui puisse être tenue juridiquement responsable. Voir notes interprétatives du CAN-P-1630				C NC S.O. <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>

Les notes interprétatives du CAN-P-1630 sont aussi celles GÉNÉRALEMENT APPLICABLES qui figurent au début du CAN-P-1630.

Cote : C – Conforme, NC – Non conforme, S.O. – Sans objet

Nom de l'évaluateur : _____ Dossier du CCN n° : 1003-15/XXX
 Date de la visite : _____ Nom du laboratoire : Nom, Ville, Province/État

Clause et exigence	Renvoi au SM du LABO	Revue de la documentation – commentaires et questions du CCN	Observations faites durant la visite du CCN	Cote (voir note de bas de page)
<p>4.1.2 Exigences relatives au laboratoire</p> <p>Il incombe au laboratoire d'exécuter ses activités d'essai et d'étalonnage de façon à satisfaire aux prescriptions du CAN-P-4E (ISO/CEI 17025: 2005), ainsi qu'aux besoins de la clientèle, des autorités réglementaires ou des organisations fournissant la reconnaissance.</p> <p>Voir notes interprétatives du CAN-P-1630 et CAN-P-1570</p>				<p>C NC S.O.</p> <p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>
<p>4.1.3 Portée du système de management</p> <p>Le système de management doit porter sur les activités menées dans les installations permanentes du laboratoire, des sites éloignés de ses installations permanentes ou des installations provisoires ou mobiles associées.</p>				<p>C NC S.O.</p> <p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>
<p>4.1.4 Conflit d'intérêts</p> <p>Si le laboratoire fait partie d'une organisation ayant des activités autres que celles relatives aux essais et/ou étalonnages, les responsabilités du personnel clé de l'organisation qui participe aux activités d'essai et/ou d'étalonnage du laboratoire, ou qui influe sur ces activités doivent être définies afin d'identifier d'éventuels conflits d'intérêt.</p> <p>Voir notes interprétatives du CAN-P-1630</p>				<p>C NC S.O.</p> <p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>

Les notes interprétatives du CAN-P-1630 sont aussi celles GÉNÉRALEMENT APPLICABLES qui figurent au début du CAN-P-1630.

Cote : C – Conforme, NC – Non conforme, S.O. – Sans objet

Nom de l'évaluateur : _____

Dossier du CCN n° : 1003-15/XXX

Date de la visite : _____

Nom du laboratoire : Nom, Ville, Province/État

Clause et exigence	Renvoi au SM du LABO	Revue de la documentation – commentaires et questions du CCN	Observations faites durant la visite du CCN	Cote (voir note de bas de page)
<p>4.1.5a Personnel d'encadrement et technique</p> <p>Le laboratoire doit avoir un personnel d'encadrement et technique ayant, indépendamment de toute autre responsabilité, l'autorité et les ressources nécessaires pour accomplir ses fonctions, y compris la mise en œuvre, le maintien et l'amélioration du système de management.</p> <p>Voir notes interprétatives du CAN-P-1630</p>				<p>C NC S.O.</p> <p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>
<p>4.1.5b Pression indue</p> <p>Le laboratoire doit avoir des dispositions permettant d'assurer que sa direction et son personnel ne sont sujets à aucune pression ou influence commerciale, financière ou autre indue, interne ou externe, susceptible de mettre en cause la qualité de leurs travaux.</p> <p>Voir notes interprétatives du CAN-P-1630</p>				<p>C NC S.O.</p> <p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>
<p>4.1.5c Confidentialité client</p> <p>Le laboratoire doit avoir des politiques et des procédures permettant d'assurer la protection des informations confidentielles et des droits de propriété de ses clients, y compris des procédures visant à protéger la transmission et le stockage électronique des résultats.</p> <p>Voir notes interprétatives du CAN-P-1630</p>				<p>C NC S.O.</p> <p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>

Les notes interprétatives du CAN-P-1630 sont aussi celles GÉNÉRALEMENT APPLICABLES qui figurent au début du CAN-P-1630.

Cote : C – Conforme, NC – Non conforme, S.O. – Sans objet

Nom de l'évaluateur : _____

Dossier du CCN n° : 1003-15/XXX

Date de la visite : _____

Nom du laboratoire : Nom, Ville, Province/État

Clause et exigence	Renvoi au SM du LABO	Revue de la documentation – commentaires et questions du CCN	Observations faites durant la visite du CCN	Cote (voir note de bas de page)
<p>4.1.5d Intégrité opérationnelle</p> <p>Le laboratoire doit avoir des politiques et des procédures permettant d'éviter l'engagement dans toute activité qui réduirait la confiance en sa compétence, son impartialité, son jugement ou son intégrité opérationnelle.</p>				<p>C NC S.O.</p> <p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>
<p>4.1.5e Organigramme(s)</p> <p>Le laboratoire doit définir l'organisation et la structure de direction du laboratoire, sa place au sein de toute organisation mère, et les rapports entre la direction qualité, les opérations techniques et les services de soutien.</p> <p>Voir notes interprétatives du CAN-P-1630</p>				<p>C NC S.O.</p> <p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>
<p>4.1.5f Responsabilité et autorité</p> <p>Le laboratoire doit spécifier la responsabilité et l'autorité entre tous les collaborateurs qui gèrent, exécutent ou vérifient les travaux touchant la qualité des essais et/ou des étalonnages.</p>				<p>C NC S.O.</p> <p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>
<p>4.1.5g Encadrement du personnel</p> <p>Le laboratoire doit fournir l'encadrement adéquat du personnel chargé des essais et étalonnages.</p>				<p>C NC S.O.</p> <p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>

Les notes interprétatives du CAN-P-1630 sont aussi celles GÉNÉRALEMENT APPLICABLES qui figurent au début du CAN-P-1630.

Cote : C – Conforme, NC – Non conforme, S.O. – Sans objet

Nom de l'évaluateur : _____
 Date de la visite : _____

Dossier du CCN n° : 1003-15/XXX
 Nom du laboratoire : Nom, Ville, Province/État

Clause et exigence	Renvoi au SM du LABO	Revue de la documentation – commentaires et questions du CCN	Observations faites durant la visite du CCN	Cote (voir note de bas de page) C NC S.O.
<p>4.1.5h Encadrement technique</p> <p>Le laboratoire doit avoir un encadrement technique qui a la responsabilité générale des opérations techniques et de la fourniture des ressources.</p> <p>Voir notes interprétatives du CAN-P-1630</p>				<p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>
<p>4.1.5i Responsable de la qualité</p> <p>Le laboratoire doit nommer un membre du personnel responsable de la qualité qui doit avoir une responsabilité et une autorité définies pour assurer que le système de management relatif à la qualité est mis en œuvre et observé en tout temps; et qui doit avoir un accès direct aux plus hautes sphères de la direction, où les décisions sont prises.</p> <p>Voir notes interprétatives du CAN-P-1630</p>				<p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>
<p>4.1.5j Remplacement du personnel d'encadrement</p> <p>Le laboratoire doit, lorsque cela s'avère pratique, nommer des suppléants pour le personnel d'encadrement en position clé.</p> <p>Voir notes interprétatives du CAN-P-1630</p>				<p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>

Les notes interprétatives du CAN-P-1630 sont aussi celles GÉNÉRALEMENT APPLICABLES qui figurent au début du CAN-P-1630.

Cote : C – Conforme, NC – Non conforme, S.O. – Sans objet

Nom de l'évaluateur : _____ Dossier du CCN n° : 1003-15/XXX
 Date de la visite : _____ Nom du laboratoire : Nom, Ville, Province/État

Clause et exigence	Renvoi au SM du LABO	Revue de la documentation – commentaires et questions du CCN	Observations faites durant la visite du CCN	Cote (voir note de bas de page)
4.1.5k) Prise de conscience Assurer que son personnel est conscient de la façon dont il contribue à atteindre les objectifs du système de management.				C NC S.O. <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
4.1.6 Communication du SM La direction doit assurer que des processus de appropriés sont établis pour communiquer l'efficacité du système de management. Voir notes interprétatives du CAN-P-1630				C NC S.O. <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>

Les notes interprétatives du CAN-P-1630 sont aussi celles GÉNÉRALEMENT APPLICABLES qui figurent au début du CAN-P-1630.

Cote : C – Conforme, NC – Non conforme, S.O. – Sans objet

Nom de l'évaluateur : _____
 Date de la visite : _____

Dossier du CCN n° : 1003-15/XXX
 Nom du laboratoire : Nom, Ville, Province/État

4.2 Système de management

Clause et exigence	Renvoi au SM du LABO	Revue de la documentation – commentaires et questions du CCN	Observations faites durant la visite du CCN	Cote (voir note de bas de page)
<p>4.2.1 La documentation du système de management</p> <p>Le laboratoire doit établir, mettre en œuvre et maintenir un système de management approprié à son domaine d'activité.</p> <p>Le laboratoire doit consigner par écrit ses :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ politiques ▪ systèmes ▪ programmes ▪ procédures ▪ instructions <p>La documentation du système doit être communiquée au personnel approprié, doit être comprise, doit lui être accessible et doit être mise en œuvre par lui.</p> <p>Voir notes interprétatives du CAN-P-1630</p>		Voir exigences de l'article 4.2.5		<p>C NC S.O.</p> <p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>
<p>4.2.2 Manuel qualité</p> <p>Les politiques qualités du système de management du laboratoire, y compris une déclaration de politique qualité, doivent être définis dans un manuel qualité.</p>				<p>C NC S.O.</p> <p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>

Les notes interprétatives du CAN-P-1630 sont aussi celles GÉNÉRALEMENT APPLICABLES qui figurent au début du CAN-P-1630.

Cote : C – Conforme, NC – Non conforme, S.O. – Sans objet

Nom de l'évaluateur : _____
 Date de la visite : _____

Dossier du CCN n° : 1003-15/XXX
 Nom du laboratoire : Nom, Ville, Province/État

Clause et exigence	Renvoi au SM du LABO	Revue de la documentation – commentaires et questions du CCN	Observations faites durant la visite du CCN	Cote (voir note de bas de page)
<p>4.2.2 Déclaration de politique</p> <p>La déclaration de politique qualité doit être publiée sous l'autorité du directeur et énoncer les objectifs généraux.</p> <p>La déclaration de politique qualité doit être revue pendant la revue de direction.</p> <p>Voir notes interprétatives du CAN-P-1630</p>				<p>C NC S.O.</p> <p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p> <p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>

Les notes interprétatives du CAN-P-1630 sont aussi celles GÉNÉRALEMENT APPLICABLES qui figurent au début du CAN-P-1630.

Cote : C – Conforme, NC – Non conforme, S.O. – Sans objet

Nom de l'évaluateur : _____
 Date de la visite : _____

Dossier du CCN n° : 1003-15/XXX
 Nom du laboratoire : Nom, Ville, Province/État

Clause et exigence	Renvoi au SM du LABO	Revue de la documentation – commentaires et questions du CCN	Observations faites durant la visite du CCN	Cote (voir note de bas de page)
<p>Déclaration de politique qualité</p> <p>La déclaration de politique doit inclure au moins ce qui suit :</p> <p>4.2.2a</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ l'engagement de la direction du laboratoire à assurer de bonnes pratiques professionnelles et la qualité de son service; <p>4.2.2b</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ une déclaration de la direction du laboratoire quant au niveau de service fourni par le laboratoire; <p>4.2.2c</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ le but du système de management; <p>4.2.2d</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ une exigence que tout le personnel concerné se familiarise avec la documentation qualité et applique les politiques et les procédures dans ses travaux; <p>4.2.2e</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ l'engagement de la direction du laboratoire à se conformer au CAN-P-4E- (ISO/CEI 17025: 2005); ▪ l'engagement de la direction du laboratoire à améliorer continuellement l'efficacité du SM. <p>Voir notes interprétatives du CAN-P-1630</p>				<p>C NC S.O.</p> <p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>

Les notes interprétatives du CAN-P-1630 sont aussi celles GÉNÉRALEMENT APPLICABLES qui figurent au début du CAN-P-1630.

Cote : C – Conforme, NC – Non conforme, S.O. – Sans objet

Nom de l'évaluateur : _____
 Date de la visite : _____

Dossier du CCN n° : 1003-15/XXX
 Nom du laboratoire : Nom, Ville, Province/État

Clause et exigence	Renvoi au SM du LABO	Revue de la documentation – commentaires et questions du CCN	Observations faites durant la visite du CCN	Cote (voir note de bas de page)
<p>4.2.3 Engagement envers SM</p> <p>La direction doit fournir des preuves de l'engagement pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ développer et mettre en œuvre du système de management ; ▪ l'amélioration continue de l'efficacité du SM. <p>4.2.4 Client</p> <p>La direction doit communiquer à l'organisation l'importance de satisfaire aux exigences du client</p> <p>4.2.7 Intégrité du SM</p> <p>La direction doit assurer que l'intégrité du système de management est maintenue lorsque des changements sont planifiés et mis en œuvre.</p> <p>Voir notes interprétatives du CAN-P-1630</p>				<p>C NC S.O.</p> <p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p> <p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p> <p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>

Les notes interprétatives du CAN-P-1630 sont aussi celles GÉNÉRALEMENT APPLICABLES qui figurent au début du CAN-P-1630.

Cote : C – Conforme, NC – Non conforme, S.O. – Sans objet

Nom de l'évaluateur : _____
 Date de la visite : _____

Dossier du CCN n° : 1003-15/XXX
 Nom du laboratoire : Nom, Ville, Province/État

Clause et exigence	Renvoi au SM du LABO	Revue de la documentation – commentaires et questions du CCN	Observations faites durant la visite du CCN	Cote (voir note de bas de page)
<p>4.2.5 Manuel qualité</p> <p>Le manuel qualité doit :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ contenir les procédures associées, y compris les procédures techniques, ou y faire référence; ▪ présenter les grandes lignes de la structure de la documentation utilisée dans le SM. <p>Voir notes interprétatives du CAN-P-1630</p>				<p>C NC S.O.</p> <p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p> <p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>
<p>4.2.6 Manuel qualité</p> <p>Le laboratoire doit tenir un manuel qualité dans lequel :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ sont définis les rôles et responsabilités de la direction technique et du responsable; qualité, y compris leur responsabilité pour assurer la conformité au CAN-P-4D. 				<p>C NC S.O.</p> <p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>

Les notes interprétatives du CAN-P-1630 sont aussi celles GÉNÉRALEMENT APPLICABLES qui figurent au début du CAN-P-1630.

Cote : C – Conforme, NC – Non conforme, S.O. – Sans objet

Nom de l'évaluateur : _____
 Date de la visite : _____

Dossier du CCN n° : 1003-15/XXX
 Nom du laboratoire : Nom, Ville, Province/État

4.3 Maîtrise de la documentation

Note à l'intention des représentants des laboratoires : Veuillez remplir les deux (2) pages suivantes en insérant UNIQUEMENT le **numéro de procédure** et les renvois aux articles 4.3.1, 4.3.2.1, 4.3.2.2 et 4.3.3.4. Les cases Oui et Non sont réservées à l'usage du CCN. **Veuillez vous reporter aux notes interprétatives du CAN-P-1630 et aux articles du CAN-P-1628 qui s'appliquent généralement à la présente section.**

Note à l'intention des chefs d'équipe : Les tableaux suivants sont destinés à être utilisés comme listes de contrôle. Les cases Oui et Non sont censées servir de référence rapide concernant la conformité. Veuillez ne pas insérer de commentaires ici. Utilisez pour cela la liste de contrôle principale de la section appropriée.

Clause de l'ISO/CEI 17025	Manuel qualité	Procédures SM (note 1)	Formulaires ou instructions de travail (note 2)	Logiciels et formulaires électroniques (chiffriers)	Méthodes d'essai internes (note 2)	Méthodes d'essai externes	Portée du CCN CAN-P du CCN et exigences réglementaires
4.3.1 Procédures: Pour chacun des types de documents suivants, dire quelle procédure ou quelle clause du MQ contient la procédure de maîtrise de la documentation							
4.3.2 Approbation et diffusion de documents							
4.3.2.1 Liste de contrôle ou procédure équivalente de maîtrise des documents : Donnez le numéro de cette liste ou de la procédure							
Procédure ou liste de contrôle n° (note 3)							
a) Version actuelle?	OUI NON <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>						
b) Diffusion indiquée?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>						
4.3.2.2 Procédures concernant la diffusion, la révision et la maîtrise des documents : Dites quelle section de la procédure traite des exigences suivantes :							
a) Disponibilité et distribution							
b) Examen public							
c) Retrait de tous les points de diffusion et d'utilisation des copies périmées et non valides							
d) Marquage des documents périmés conservés							

Les notes interprétatives du CAN-P-1630 sont aussi celles GÉNÉRALEMENT APPLICABLES qui figurent au début du CAN-P-1630.

Cote : C – Conforme, NC – Non conforme, S.O. – Sans objet

Nom de l'évaluateur : _____

Dossier du CCN n° : 1003-15/XXX

Date de la visite : _____

Nom du laboratoire : Nom, Ville, Province/État

Clause de l'ISO/CEI 17025	Manuel qualité	Procédures SM (note 1)	Formulaires ou Instructions de travail (note 2)	Logiciels et formulaires électroniques (chiffriers)	Méthodes d'essai internes	Méthodes d'essai externes	Portée du CCN CAN-P du CCN et exigences réglementaires
4.3.2.3 Identification : Est-ce que chacun des documents types :							
a) est identifié de façon unique?	OUI NON <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>						
b) comporte une date de publication ou de révision?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>						
c) est paginé?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>						
d) comprend une indication du nombre total de pages ou de la fin du document?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>						
e) comporte le nom de l'autorité ou des autorités responsables de son émission?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>						
4.3.3 Modifications des documents : pour chacun des types de documents, vérifiez les points suivants.							
4.3.3.1 Examen et approbation							
a) Faits par la même fonction à moins qu'une autre fonction ne soit désignée à cet effet?	OUI NON <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>						
Comment est-elle désignée et qui la désigne?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>						
b) Accès aux renseignements de base accordé?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>						
4.3.3.2 Les parties nouvelles et modifiées sont-elles indiquées en tant que telles?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>						
4.3.3.3 Les modifications faites à la main sont-elles permises? Si oui, sont-elles contrôlées?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>						

Les notes interprétatives du CAN-P-1630 sont aussi celles GÉNÉRALEMENT APPLICABLES qui figurent au début du CAN-P-1630.

Cote : C – Conforme, NC – Non conforme, S.O. – Sans objet

Nom de l'évaluateur : _____ Dossier du CCN n° : 1003-15/XXX
 Date de la visite : _____ Nom du laboratoire : Nom, Ville, Province/État

Clause de l'ISO/CEI 17025	Manuel qualité	Procédures SM (note 1)	Formulaires ou Instructions de travail (note 2)	Logiciels et formulaires électroniques (chiffriers)	Méthodes d'essai internes	Méthodes d'essai externes	Portée du CCN CAN-P du CCN et exigences réglementaires
4.3.3.4 Les documents sont-ils conservés sur support électronique?	OUI NON <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>						
4.3.3.4 Si les documents sont conservés sur support électronique, quelle procédure utilise-t-on pour décrire comment les modifications sont faites et contrôlées?							

Note 1 : Les **Procédures** sont celles mentionnées aux articles 4 et 5 de l'ISO/CEI 17025 qui font l'objet d'exigences spécifiées. Lorsque des portions du **SM** du laboratoire sont des documents de l'organisme (c'est lui qui les contrôle) et d'autres éléments sont des documents du laboratoire (c'est lui qui les contrôle), il est probable qu'il faille différentes procédures de contrôle des documents étant donné que les documents de l'organisme et ceux du laboratoire auront différents critères de diffusion, d'examen, de retrait et de conservation, ou à tout le moins différentes personnes seront responsables de ces activités.

Note 2 : Les **procédures** d'essai au banc sont soit des « Instructions de travail » (IT) si elles contiennent des instructions supplémentaires liées à une méthode standard (ISO 17025, article 5.4.1), soit des « Méthodes d'essai internes » lorsqu'elles prévoient des méthodes non normalisées ou élaborées à l'interne (ISO 17025, articles 5.4.3 et 5.4.4).

Note 3 : Si le laboratoire utilise une liste de contrôle des documents (au lieu d'une procédure), cette liste doit se présenter sous la forme d'un document contrôlé, facilement accessible (comme tous les documents). Les laboratoires devront dans leur liste de contrôle traiter de la procédure de contrôle des documents.

Les notes interprétatives du CAN-P-1630 sont aussi celles GÉNÉRALEMENT APPLICABLES qui figurent au début du CAN-P-1630.

Cote : C – Conforme, NC – Non conforme, S.O. – Sans objet

Nom de l'évaluateur : _____ Dossier du CCN n° : 1003-15/XXX
 Date de la visite : _____ Nom du laboratoire : Nom, Ville, Province/État

4.3 Maîtrise de la documentation

Voir notes interprétatives du CAN-P-1630 et articles du CAN-P-1628 qui s'appliquent généralement à la présente section

Clause et exigence	Renvoi au SM du LABO	Revue de la documentation – commentaires et questions du CCN	Observations faites durant la visite du CCN	Cote (voir note de bas de page)
4.3.1 Procédures Le laboratoire doit établir et tenir à jour des procédures visant à maîtriser tous les documents faisant partie de son système de management (produits à l'interne ou provenant de sources externes). Voir notes interprétatives du CAN-P-1630	Laboratoires : veuillez remplir le tableau figurant au début de cette section. <u>NE RIEN ÉCRIRE</u> dans cet espace.			C NC S.O. <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
4.3.2.1 Approbation et diffusion Tous les documents remis au personnel du laboratoire dans le cadre du système de management doivent être revus et approuvés, en vue de leur utilisation, par le personnel autorisé avant leur diffusion.	Remplir le tableau figurant au début de cette section. <u>NE RIEN ÉCRIRE</u> dans cet espace.			C NC S.O. <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
4.3.2.1 Liste de contrôle Une liste de contrôle ou une procédure analogue de maîtrise de la documentation identifiant le statut de révision en cours et la diffusion des documents du système de management doit être établie. Voir notes interprétatives du CAN-P-1630	Remplir le tableau figurant au début de cette section. <u>NE RIEN ÉCRIRE</u> dans cet espace.			C NC S.O. <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>

Les notes interprétatives du CAN-P-1630 sont aussi celles GÉNÉRALEMENT APPLICABLES qui figurent au début du CAN-P-1630.

Cote : C – Conforme, NC – Non conforme, S.O. – Sans objet

Nom de l'évaluateur : _____
 Date de la visite : _____

Dossier du CCN n° : 1003-15/XXX
 Nom du laboratoire : Nom, Ville, Province/État

Clause et exigence	Renvoi au SM du LABO	Revue de la documentation – commentaires et questions du CCN	Observations faites durant la visite du CCN	Cote (voir note de bas de page)
4.3.2.2a Disponibilité Les procédures adoptées doivent assurer que des éditions autorisées des documents appropriés sont disponibles à tous les endroits.	Remplir le tableau figurant au début de cette section. NE RIEN ÉCRIRE dans cet espace.			C NC S.O. <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
4.3.2.2b Examen périodique Les procédures adoptées doivent assurer que les documents sont périodiquement revus et, s'il y a lieu, révisés pour en assurer la pertinence et la conformité continues aux exigences applicables.	Remplir le tableau figurant au début de cette section. NE RIEN ÉCRIRE dans cet espace.			C NC S.O. <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Documents périmés 4.3.2.2c Les procédures adoptées doivent assurer que les documents non valides ou périmés sont aussitôt retirés de tous les points de diffusion; et 4.3.2.2d les documents périmés, conservés à des fins légales ou de sauvegarde des connaissances, sont convenablement marqués.	Remplir le tableau figurant au début de cette section. NE RIEN ÉCRIRE dans cet espace.			C NC S.O. <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>

Les notes interprétatives du CAN-P-1630 sont aussi celles GÉNÉRALEMENT APPLICABLES qui figurent au début du CAN-P-1630.

Cote : C – Conforme, NC – Non conforme, S.O. – Sans objet

Nom de l'évaluateur : _____
 Date de la visite : _____

Dossier du CCN n° : 1003-15/XXX
 Nom du laboratoire : Nom, Ville, Province/État

Clause et exigence	Renvoi au SM du LABO	Revue de la documentation – commentaires et questions du CCN	Observations faites durant la visite du CCN	Cote (voir note de bas de page)
<p>4.3.2.3 Identification</p> <p>Les documents du système de management doivent être identifiés de façon unique. Cette identification doit inclure :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ la date d'émission et/ou une identification de la révision ▪ la numérotation des pages ▪ le nombre total de pages ou une marque indiquant la fin du document ▪ l' (les) autorité(s) responsable(s) de son émission. <p>Voir notes interprétatives du CAN-P-1630</p>	<p>Remplir le tableau figurant au début de cette section. NE RIEN ÉCRIRE dans cet espace.</p>			<p>C NC S.O.</p> <p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p> <p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p> <p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>
<p>4.3.3.1 Modification des documents</p> <p>Les modifications des documents doivent être revues et approuvées par la même fonction qui les a revues à l'origine, à moins qu'une autre fonction ne soit spécifiquement désignée à cet effet.</p> <p>Le personnel désigné doit avoir accès à toutes les informations pertinentes sur lesquelles il peut fonder sa revue et son approbation.</p>	<p>Remplir le tableau figurant au début de cette section. NE RIEN ÉCRIRE dans cet espace.</p>			<p>C NC S.O.</p> <p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p> <p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>

Les notes interprétatives du CAN-P-1630 sont aussi celles GÉNÉRALEMENT APPLICABLES qui figurent au début du CAN-P-1630.

Cote : C – Conforme, NC – Non conforme, S.O. – Sans objet

Nom de l'évaluateur : _____
 Date de la visite : _____

Dossier du CCN n° : 1003-15/XXX
 Nom du laboratoire : Nom, Ville, Province/État

Clause et exigence	Renvoi au SM du LABO	Revue de la documentation – commentaires et questions du CCN	Observations faites durant la visite du CCN	Cote (voir note de bas de page)
<p>4.3.3.2 Texte nouveau ou modifié</p> <p>Le texte nouveau ou modifié doit, autant que possible, être identifié dans le document ou dans les annexes appropriées.</p> <p>Voir notes interprétatives du CAN-P-1630</p>	<p>Remplir le tableau figurant au début de cette section. NE RIEN ÉCRIRE dans cet espace.</p>			<p>C NC S.O.</p> <p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>
<p>4.3.3.3 Modifications apportées à la main</p> <p>Si le système de maîtrise des documents du laboratoire permet d'apporter, à la main, des modifications aux documents, il convient de définir les procédures et les autorités responsables de telles modifications.</p> <p>Les modifications doivent être clairement marquées, paraphées et datées. Un document révisé doit être réémis officiellement dès que possible.</p>	<p>Remplir le tableau figurant au début de cette section. NE RIEN ÉCRIRE dans cet espace.</p>			<p>C NC S.O.</p> <p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p> <p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>
<p>4.3.3.4 Modifications électroniques</p> <p>Des procédures doivent être établies pour décrire comment les modifications dans les documents conservés dans des systèmes informatiques sont effectuées et maîtrisées.</p> <p>Voir notes interprétatives du CAN-P-1630 et CAN-P-1628</p>	<p>Remplir le tableau figurant au début de cette section. NE RIEN ÉCRIRE dans cet espace.</p>			<p>C NC S.O.</p> <p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>

Les notes interprétatives du CAN-P-1630 sont aussi celles GÉNÉRALEMENT APPLICABLES qui figurent au début du CAN-P-1630.

Cote : C – Conforme, NC – Non conforme, S.O. – Sans objet

Nom de l'évaluateur : _____ Dossier du CCN n° : 1003-15/XXX
 Date de la visite : _____ Nom du laboratoire : Nom, Ville, Province/État

4.4 Revue des demandes, appels d'offres et contrats

Clause et exigence	Renvoi au SM du LABO	Revue de la documentation – questions et commentaires du CCN	Observations faites durant la visite du CCN	Cote (voir note de bas de page)
<p>4.4.1 Politiques et procédures</p> <p>Le laboratoire doit établir et maintenir des politiques et des procédures pour la revue des demandes, des appels d'offres ou des contrats.</p> <p>Voir notes interprétatives du CAN-P-1630</p>				<p>C NC S.O.</p> <p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>

Les notes interprétatives du CAN-P-1630 sont aussi celles GÉNÉRALEMENT APPLICABLES qui figurent au début du CAN-P-1630.

Cote : C – Conforme, NC – Non conforme, S.O. – Sans objet

Nom de l'évaluateur : _____
 Date de la visite : _____

Dossier du CCN n° : 1003-15/XXX
 Nom du laboratoire : Nom, Ville, Province/État

Clause et exigence	Renvoi au SM du LABO	Revue de la documentation – questions et commentaires du CCN	Observations faites durant la visite du CCN	Cote (voir note de bas de page)
<p>Politiques et procédures</p> <p>Les politiques et procédures pour ces revues doivent assurer que :</p> <p>4.4.1a</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ les exigences, y compris les méthodes à utiliser, sont définies, documentées et comprises; <p>4.4.1b</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ le laboratoire a la capacité et les ressources pour satisfaire aux exigences; <p>4.4.1c</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ la méthode appropriée est choisie et est capable de répondre aux exigences des clients. <p>Toute différence entre la demande ou l'appel d'offres et le contrat doit être résolue avant d'entreprendre des travaux et doit être acceptable pour le laboratoire et le client.</p> <p>Voir notes interprétatives du CAN-P-1630</p>				<p>C NC S.O.</p> <p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>

Les notes interprétatives du CAN-P-1630 sont aussi celles GÉNÉRALEMENT APPLICABLES qui figurent au début du CAN-P-1630.

Cote : C – Conforme, NC – Non conforme, S.O. – Sans objet

Nom de l'évaluateur : _____
 Date de la visite : _____

Dossier du CCN n° : 1003-15/XXX
 Nom du laboratoire : Nom, Ville, Province/État

Clause et exigence	Renvoi au SM du LABO	Revue de la documentation – questions et commentaires du CCN	Observations faites durant la visite du CCN	Cote (voir note de bas de page)
<p>Enregistrement des revues</p> <p>Le laboratoire doit conserver des enregistrements des revues qui font état :</p> <p>4.4.2</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ des discussions pertinentes avec la clientèle; ▪ des changements importants. <p>4.4.3</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ du travail sous-traité. 				<p>C NC S.O.</p> <p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>
<p>4.4.4 Avis adressés au client</p> <p>Le client doit être informé de tout écart par rapport au contrat.</p>				<p>C NC S.O.</p> <p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>
<p>4.4.5 Modification du contrat</p> <p>S'il y a lieu de modifier un contrat après le début des travaux, le même processus de revue de contrat doit être répété et toute modification doit être communiquée au personnel concerné.</p>				<p>C NC S.O.</p> <p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>

Les notes interprétatives du CAN-P-1630 sont aussi celles GÉNÉRALEMENT APPLICABLES qui figurent au début du CAN-P-1630.

Cote : C – Conforme, NC – Non conforme, S.O. – Sans objet

Nom de l'évaluateur : _____
 Date de la visite : _____

Dossier du CCN n° : 1003-15/XXX
 Nom du laboratoire : Nom, Ville, Province/État

4.5 Sous-traitance des essais et des étalonnages

Clause et exigence	Renvoi au SM du LABO	Revue de la documentation – commentaires et questions du CCN	Observations faites durant la visite du CCN	Cote (voir note de bas de page)
<p>4.5.1, 4.5.4 Compétence</p> <p>Lorsqu'un laboratoire sous-traite des travaux, les travaux en question doivent être confiés à un sous-traitant compétent (p.ex. respect du CAN-P-4E (ISO/CEI 17025: 2005)). Il doit conserver un registre de tous les sous-traitants auxquels il a recours, ainsi qu'un enregistrement des preuves de conformité au CAN-P-4E (ISO/CEI 17025: 2005) pour les travaux en question.</p> <p>Voir notes interprétatives du CAN-P-1630</p>				<p>C NC S.O.</p> <p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>
<p>4.5.2, 4.5.3 Approbation du client</p> <p>Le laboratoire doit aviser le client par écrit des dispositions prises et, s'il y a lieu, obtenir l'approbation du client, de préférence par écrit. Le laboratoire est responsable envers le client des travaux effectués par le sous-traitant, sauf dans le cas où le client ou une autorité réglementaire ont spécifié le sous-traitant auquel il doit être fait appel.</p> <p>Voir notes interprétatives du CAN-P-1630</p>				<p>C NC S.O.</p> <p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>

Les notes interprétatives du CAN-P-1630 sont aussi celles GÉNÉRALEMENT APPLICABLES qui figurent au début du CAN-P-1630.

Cote : C – Conforme, NC – Non conforme, S.O. – Sans objet

Nom de l'évaluateur : _____ Dossier du CCN n° : 1003-15/XXX
 Date de la visite : _____ Nom du laboratoire : Nom, Ville, Province/État

4.6 Achats de services et de fournitures

Voir notes interprétatives du CAN-P-1630 et articles du CAN-P-1627 qui s'appliquent généralement à cette section pour ce qui est de l'étalonnage.

Clause et exigence	Renvoi au SM du LABO	Revue de la documentation – commentaires et questions du CCN	Observations faites durant la visite du CCN	Cote (voir note de bas de page)
<p>4.6.1 Politiques et procédures</p> <p>Le laboratoire doit avoir une politique et une (des) procédure(s) pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ la sélection et l'achat des services et fournitures qui ont des incidences sur la qualité des essais et/ou des étalonnages ; ▪ les achats, la réception et le stockage des réactifs. <p>Voir notes interprétatives du CAN-P-1630 et CAN-P-1627</p>				<p>C NC S.O.</p> <p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>
<p>4.6.2 Vérification</p> <p>Le laboratoire doit assurer que les fournitures, réactifs et produits consommables achetés qui affectent la qualité :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ ne sont utilisés qu'après avoir été contrôlés ou vérifiés comme étant conformes aux spécifications standard ou aux exigences définies dans les méthodes; ▪ et doit conserver des enregistrements des dispositions prises pour en vérifier la conformité. 				<p>C NC S.O.</p> <p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p> <p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>

Les notes interprétatives du CAN-P-1630 sont aussi celles GÉNÉRALEMENT APPLICABLES qui figurent au début du CAN-P-1630.

Cote : C – Conforme, NC – Non conforme, S.O. – Sans objet

Nom de l'évaluateur : _____
 Date de la visite : _____

Dossier du CCN n° : 1003-15/XXX
 Nom du laboratoire : Nom, Ville, Province/État

Clause et exigence	Renvoi au SM du LABO	Revue de la documentation – commentaires et questions du CCN	Observations faites durant la visite du CCN	Cote (voir note de bas de page)
<p>4.6.3 Documents relatifs aux achats</p> <p>Les documents d'achat doivent :</p> <ul style="list-style-type: none"> • contenir des données décrivant les prestations et fournitures commandées; • être revus et approuvés du point de vue de leur contenu technique avant diffusion. <p>Voir notes interprétatives du CAN-P-1630 et CAN-P-1627</p>				<p>C NC S.O.</p> <p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p> <p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>
<p>4.6.4 Fournisseurs approuvés</p> <p>Le laboratoire doit :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ évaluer les fournisseurs de produits consommables, fournitures et services critiques qui affectent la qualité; ▪ conserver des traces écrites de ces évaluations et établir une liste de ceux qui ont été approuvés. <p>Voir notes interprétatives du CAN-P-1630 et CAN-P-1627</p>				<p>C NC S.O.</p> <p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p> <p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>

Les notes interprétatives du CAN-P-1630 sont aussi celles GÉNÉRALEMENT APPLICABLES qui figurent au début du CAN-P-1630.

Cote : C – Conforme, NC – Non conforme, S.O. – Sans objet

Nom de l'évaluateur : _____
 Date de la visite : _____

Dossier du CCN n° : 1003-15/XXX
 Nom du laboratoire : Nom, Ville, Province/État

4.7 Services au client

Clause et exigence	Renvoi au SM du LABO	Revue de la documentation – commentaires et questions du CCN	Observations faites durant la visite du CCN	Cote (voir note de bas de page)
<p>4.7.1 Coopération et confidentialité</p> <p>Le laboratoire doit chercher à coopérer avec ses clients, dans la clarification demande du client et dans la surveillance des travaux exécutés par le laboratoire.</p> <p>Il doit assurer la confidentialité vis-à-vis de ses autres clients.</p> <p>Voir notes interprétatives du CAN-P-1630</p>				<p>C NC S.O.</p> <p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p> <p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>
<p>4.7.2 Retour d'information client</p> <p>Le laboratoire doit s'efforcer d'obtenir des retours d'information, tant négatifs que positifs, de ses clients.</p> <p>Ces retours d'information doivent être utilisés et analysés pour améliorer:</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ le système de management ▪ les activités d'essais et d'étalonnages ▪ le service au client. <p>Refer to CAN-P-1630 Interpretive Note</p>				<p>C NC S.O.</p> <p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p> <p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>

Les notes interprétatives du CAN-P-1630 sont aussi celles GÉNÉRALEMENT APPLICABLES qui figurent au début du CAN-P-1630.

Cote : C – Conforme, NC – Non conforme, S.O. – Sans objet

Nom de l'évaluateur : _____ Dossier du CCN n° : 1003-15/XXX
 Date de la visite : _____ Nom du laboratoire : Nom, Ville, Province/État

4.8 Réclamations

Clause et exigence	Renvoi au SM du LABO	Revue de la documentation – commentaires et questions du CCN	Observations faites durant la visite du CCN	Cote (voir note de bas de page)
4.8 Politiques et procédures Le laboratoire doit avoir une politique et une procédure pour traiter les réclamations provenant des clients ou d'autres parties. Voir notes interprétatives du CAN-P-1630				C NC S.O. <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
4.8 Enregistrements Le laboratoire doit conserver des enregistrements de toutes les réclamations ainsi que des examens et actions correctives qu'il a prises.				C NC S.O. <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>

Les notes interprétatives du CAN-P-1630 sont aussi celles GÉNÉRALEMENT APPLICABLES qui figurent au début du CAN-P-1630.

Cote : C – Conforme, NC – Non conforme, S.O. – Sans objet

Nom de l'évaluateur : _____ Dossier du CCN n° : 1003-15/XXX
 Date de la visite : _____ Nom du laboratoire : Nom, Ville, Province/État

4.9 Maîtrise des travaux d'essai et/ou d'étalonnage non conformes

Clause et exigence	Renvoi au SM du LABO	Revue de la documentation – commentaires et questions du CCN	Observations faites durant la visite du CCN	Cote (voir note de bas de page)
<p>4.9.1 Politiques et procédures</p> <p>Le laboratoire doit avoir une politique et des procédures qui doivent être mises en œuvre lorsqu'un aspect quelconque de ses travaux ou le résultat de ces travaux, ne sont pas conformes à ses propres procédures ou aux exigences convenues du client.</p> <p>Voir notes interprétatives du CAN-P-1630, article 4.9</p>				<p>C NC S.O.</p> <p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>

Les notes interprétatives du CAN-P-1630 sont aussi celles GÉNÉRALEMENT APPLICABLES qui figurent au début du CAN-P-1630.

Cote : C – Conforme, NC – Non conforme, S.O. – Sans objet

Nom de l'évaluateur : _____
 Date de la visite : _____

Dossier du CCN n° : 1003-15/XXX
 Nom du laboratoire : Nom, Ville, Province/État

Clause et exigence	Renvoi au SM du LABO	Revue de la documentation – commentaires et questions du CCN	Observations faites durant la visite du CCN	Cote (voir note de bas de page) C NC S.O.
<p>Politiques et procédures</p> <p>La politique et les procédures doivent assurer que :</p> <p>4.9.1a</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ les responsabilités et autorisations sont attribuées et que les actions requises sont définies et appliquées lorsque des travaux non conformes sont identifiés; <p>4.9.1b</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ une évaluation de l'importance des travaux non conformes est effectuée; <p>4.9.1c</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ une correction est prise immédiatement, ainsi que toute décision concernant l'acceptabilité des travaux non conformes; <p>4.9.1d</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ si nécessaire, le client est informé et le travail est rappelé; <p>4.9.1e</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ la responsabilité d'autoriser la poursuite des travaux est définie. <p>Voir notes interprétatives du CAN-P-1630, articles 4.9.1c) et 4.9.1d)</p>				<p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>

Les notes interprétatives du CAN-P-1630 sont aussi celles GÉNÉRALEMENT APPLICABLES qui figurent au début du CAN-P-1630.

Cote : C – Conforme, NC – Non conforme, S.O. – Sans objet

Nom de l'évaluateur : _____
 Date de la visite : _____

Dossier du CCN n° : 1003-15/XXX
 Nom du laboratoire : Nom, Ville, Province/État

Clause et exigence	Renvoi au SM du LABO	Revue de la documentation – commentaires et questions du CCN	Observations faites durant la visite du CCN	Cote (voir note de bas de page)
4.9.2 Lorsque l'évaluation (4.9.1.b) indique que le travail non conforme est susceptible de se reproduire ou qu'il y a lieu de douter de la conformité des opérations du laboratoire à ses propres politiques et procédures, les procédures d'action corrective prévues en 4.11 doivent être suivies promptement.				C NC S.O. <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>

4.10 Amélioration

Clause et exigence	Renvoi au SM du LABO	Revue de la documentation – commentaires et questions du CCN	Observations faites durant la visite du CCN	Cote (voir note de bas de page)
4.10 Amélioration Continue Le laboratoire doit améliorer en continu l'efficacité de son système de management en utilisant <ul style="list-style-type: none"> ▪ la politique qualité et les objectifs qualité ▪ les résultats d'audit ▪ l'analyse des données ▪ les actions correctives et préventives ▪ la revue de direction. Voir notes interprétatives du CAN-P-1630				C NC S.O. <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>

Les notes interprétatives du CAN-P-1630 sont aussi celles GÉNÉRALEMENT APPLICABLES qui figurent au début du CAN-P-1630.

Cote : C – Conforme, NC – Non conforme, S.O. – Sans objet

Nom de l'évaluateur : _____ Dossier du CCN n° : 1003-15/XXX
 Date de la visite : _____ Nom du laboratoire : Nom, Ville, Province/État

4.11 Actions correctives

Voir notes interprétatives du CAN-P-1630 généralement applicables à cette section.

Clause et exigence	Renvoi au SM du LABO	Revue de la documentation – commentaires et questions du CCN	Observations faites durant la visite du CCN	Cote (voir note de bas de page)
<p>4.11.1 Politiques et procédures</p> <p>Le laboratoire doit :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ établir une politique et une procédure; ▪ désigner les autorités appropriées pour mettre en œuvre des actions correctives. <p>Voir notes interprétatives du CAN-P-1630, article 4.11</p>				<p>C NC S.O.</p> <p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p> <p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>
<p>4.11.2 Analyse des causes</p> <p>La procédure d'action corrective doit commencer par une enquête visant à déterminer les causes profondes du problème.</p> <p>Voir notes interprétatives du CAN-P-1630, article 4.11</p>				<p>C NC S.O.</p> <p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>
<p>4.11.3 Choix et mise en œuvre</p> <p>Le laboratoire doit :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ choisir et mettre en œuvre les actions les plus à même d'éliminer le problème et d'empêcher sa répétition; ▪ documenter et mettre en œuvre toute modification. 				<p>C NC S.O.</p> <p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>

Les notes interprétatives du CAN-P-1630 sont aussi celles GÉNÉRALEMENT APPLICABLES qui figurent au début du CAN-P-1630.

Cote : C – Conforme, NC – Non conforme, S.O. – Sans objet

Nom de l'évaluateur : _____ Dossier du CCN n° : 1003-15/XXX
 Date de la visite : _____ Nom du laboratoire : Nom, Ville, Province/État

Clause et exigence	Renvoi au SM du LABO	Revue de la documentation – commentaires et questions du CCN	Observations faites durant la visite du CCN	Cote (voir note de bas de page)
4.11.4 Surveillance Le laboratoire doit surveiller les résultats pour s'assurer de l'efficacité des actions correctives mises en œuvre.				C NC S.O. <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
4.11.5 Audits complémentaires Lorsque l'identification des non-conformités suscite des doutes quant à la conformité du laboratoire à ses propres politiques et procédures, le laboratoire doit assurer que les secteurs d'activité concernés sont soumis à audit, dès que possible.				C NC S.O. <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>

Les notes interprétatives du CAN-P-1630 sont aussi celles GÉNÉRALEMENT APPLICABLES qui figurent au début du CAN-P-1630.

Cote : C – Conforme, NC – Non conforme, S.O. – Sans objet

Nom de l'évaluateur : _____
 Date de la visite : _____

Dossier du CCN n° : 1003-15/XXX
 Nom du laboratoire : Nom, Ville, Province/État

4.12 Actions préventives

Clause et exigence	Renvoi au SM du LABO	Revue de la documentation – commentaires et questions du CCN	Observations faites durant la visite du CCN	Cote (voir note de bas de page)
4.12.1 Définition des actions Les améliorations nécessaires et les sources possibles de non-conformités (techniques ou SM) doivent être identifiées.				C NC S.O. <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
4.12.1 Plans d'action Lorsque identifiés, des plans d'action doivent être développés, mis en œuvre et surveillés pour réduire la probabilité d'occurrence. Voir notes interprétatives du CAN-P-1630, article 4.12				C NC S.O. <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
4.12.2 Procédures Les procédures relatives aux actions préventives doivent prévoir : <ul style="list-style-type: none"> ▪ le lancement de telles actions; ▪ la mise en œuvre de contrôles pour assurer qu'elles sont efficaces. Voir notes interprétatives du CAN-P-1630, article 4.12				C NC S.O. <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>

Les notes interprétatives du CAN-P-1630 sont aussi celles GÉNÉRALEMENT APPLICABLES qui figurent au début du CAN-P-1630.

Cote : C – Conforme, NC – Non conforme, S.O. – Sans objet

Nom de l'évaluateur : _____
 Date de la visite : _____

Dossier du CCN n° : 1003-15/XXX
 Nom du laboratoire : Nom, Ville, Province/État

4.13 Maîtrise des enregistrements

Note à l'intention des représentants des laboratoires : Veuillez remplir ce tableau en insérant UNIQUEMENT le **numéro de procédure** et les renvois aux articles **4.13.1.1, 4.13.1.2 et 4.13.1.4**. Les cases Oui et Non sont réservées à l'usage du CCN. **Veuillez vous reporter aux notes interprétatives du CAN-P-1630 et aux articles du CAN-P-1628 qui s'appliquent généralement à la présente section.**

Note à l'intention des chefs d'équipe : Le tableau suivant est destiné à être utilisé comme liste de contrôle. Les cases Oui et Non sont censées servir de référence rapide concernant la conformité. Veuillez ne pas insérer de commentaires ici. Utilisez plutôt pour cela la liste de contrôle principale de la section appropriée.

Exigence de l'ISO 17025: 2005, article 4.13.1	Enregistrements critiques du SM RAC, RAP, AI et RD	Enregistrements techniques critiques					
		Formation du personnel	Étalonnage de l'équipement	Données électroniques brutes	Données brutes sur papier	Validation (note 1)	Rapports
4.13.1.1 Procédures : Pour chacun des types d'enregistrements suivants, dire quelle procédure ou quelle clause du MQ contient la procédure de contrôle des documents.							
4.13.1.1 – Cette procédure traite-t-elle des exigences suivantes?							
Identification	OUI NON <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	O N S.O. <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	OUI NON <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>				
Collecte	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>				
Indexation	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>				
Accès	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>				
Classement	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>				
Stockage	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>				
Conservation	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>				
Élimination	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>				
4.13.1.2 Durées de conservation : Sont-elles définies (consignées) pour chacun?							
4.13.1.4 Procédures : Les					S.O.		

Les notes interprétatives du CAN-P-1630 sont aussi celles GÉNÉRALEMENT APPLICABLES qui figurent au début du CAN-P-1630.

Cote : C – Conforme, NC – Non conforme, S.O. – Sans objet

Nom de l'évaluateur : _____ Dossier du CCN n° : 1003-15/XXX
 Date de la visite : _____ Nom du laboratoire : Nom, Ville, Province/État

enregistrements sont-ils stockés électroniquement? Si oui, quelle est la procédure utilisée pour les protéger et les sauvegarder?							
---	--	--	--	--	--	--	--

Note 1 : Comprend les enregistrements de validation faisant l'objet des exigences énoncées à l'article 5.4.5 concernant les méthodes non standard, les méthodes élaborées à l'interne et les méthodes modifiées.

Les notes interprétatives du CAN-P-1630 sont aussi celles GÉNÉRALEMENT APPLICABLES qui figurent au début du CAN-P-1630.

Cote : C – Conforme, NC – Non conforme, S.O. – Sans objet

Nom de l'évaluateur : _____ Dossier du CCN n° : 1003-15/XXX
 Date de la visite : _____ Nom du laboratoire : Nom, Ville, Province/État

4.13 Maîtrise des enregistrements

Voir notes interprétatives du CAN-P-1630 et articles du CAN-P-1628 généralement applicables à cette section.

Clause et exigence	Renvoi au SM du LABO	Revue de la documentation – commentaires et questions du CCN	Observations faites durant la visite du CCN	Cote (voir note de bas de page)
<p>Procédures</p> <p>4.13.1.1</p> <p>Le laboratoire doit établir et tenir à jour des procédures techniques et relatives à la qualité :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ d'identification ▪ de collecte ▪ d'indexage ▪ d'accès ▪ de classement ▪ de stockage ▪ de conservation ▪ d'élimination <p>Voir notes interprétatives du CAN-P-1630</p> <p>4.13.1.4</p> <p>Le laboratoire doit avoir des procédures pour protéger et sauvegarder les enregistrements stockés électroniquement.</p> <p>Voir notes interprétatives du CAN-P-1630 et articles du CAN-P-1628 généralement applicables à cette section</p>	<p>Laboratoires : veuillez remplir le tableau figurant au début de cette section. <u>NE RIEN ÉCRIRE</u> dans cet espace.</p>			<p>C NC S.O.</p> <p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p> <p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>

Les notes interprétatives du CAN-P-1630 sont aussi celles GÉNÉRALEMENT APPLICABLES qui figurent au début du CAN-P-1630.

Cote : C – Conforme, NC – Non conforme, S.O. – Sans objet

Nom de l'évaluateur : _____
 Date de la visite : _____

Dossier du CCN n° : 1003-15/XXX
 Nom du laboratoire : Nom, Ville, Province/État

Clause et exigence	Renvoi au SM du LABO	Revue de la documentation – commentaires et questions du CCN	Observations faites durant la visite du CCN	Cote (voir note de bas de page)
<p>Intégrité des enregistrements</p> <p>Tous les enregistrements doivent être :</p> <p>4.13.1.2</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ lisibles; ▪ stockés et conservés de façon à être facilement retrouvés. <p>4.13.1.3</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ dans des installations qui offrent un environnement approprié; ▪ conservés en lieu sûr et en toute confidentialité. <p>Voir notes interprétatives du CAN-P-1630</p>	<p>Laboratoires : veuillez remplir le tableau figurant au début de cette section. NE RIEN ÉCRIRE dans cet espace.</p>			<p>C NC S.O.</p> <p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>
<p>4.13.1.2 Durées de conservation</p> <p>Les durées de conservation des enregistrements doivent être définies.</p> <p>Voir notes interprétatives du CAN-P-1630</p>	<p>Laboratoires : veuillez remplir le tableau figurant au début de cette section. NE RIEN ÉCRIRE dans cet espace.</p>			<p>C NC S.O.</p> <p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>

Les notes interprétatives du CAN-P-1630 sont aussi celles GÉNÉRALEMENT APPLICABLES qui figurent au début du CAN-P-1630.

Cote : C – Conforme, NC – Non conforme, S.O. – Sans objet

Nom de l'évaluateur : _____

Dossier du CCN n° : 1003-15/XXX

Date de la visite : _____

Nom du laboratoire : Nom, Ville, Province/État

Clause et exigence	Renvoi au SM du LABO	Revue de la documentation – commentaires et questions du CCN	Observations faites durant la visite du CCN	Cote (voir note de bas de page)
<p>4.13.2.1 Enregistrements techniques</p> <p>Le laboratoire doit conserver des enregistrements :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ des observations originales; ▪ des données qui en découlent; ▪ des informations suffisantes pour établir une filière d'audit; ▪ relatifs aux étalonnages; ▪ relatifs au personnel; ▪ de chaque rapport d'essai ou certificat d'étalonnage émis; ▪ de l'identité du personnel responsable de l'échantillonnage; ▪ de l'exécution de chaque essai et/ou étalonnage; ▪ du contrôle des résultats. 				<p>C NC S.O.</p> <p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>
<p>4.13.2.1 Renseignements contenus dans les enregistrements</p> <p>Les enregistrements correspondant à chaque essai ou étalonnage doivent contenir suffisamment d'informations pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ faciliter, si possible, l'identification de facteurs affectant l'incertitude; ▪ permettre de répéter l'essai ou l'étalonnage dans des conditions aussi proches que possible de l'original. 				<p>C NC S.O.</p> <p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p> <p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>

Les notes interprétatives du CAN-P-1630 sont aussi celles GÉNÉRALEMENT APPLICABLES qui figurent au début du CAN-P-1630.

Cote : C – Conforme, NC – Non conforme, S.O. – Sans objet

Nom de l'évaluateur : _____
 Date de la visite : _____

Dossier du CCN n° : 1003-15/XXX
 Nom du laboratoire : Nom, Ville, Province/État

Clause et exigence	Renvoi au SM du LABO	Revue de la documentation – commentaires et questions du CCN	Observations faites durant la visite du CCN	Cote (voir note de bas de page)
4.13.2.2 Enregistrement Les observations, données et calculs doivent être enregistrés au moment où ils sont effectués et doivent pouvoir être reliés à l'opération concernée.				C NC S.O. <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
4.13.2.3 Correction des enregistrements Toutes les modifications apportées aux enregistrements doivent être faites de sorte que : <ul style="list-style-type: none"> ▪ le texte original demeure lisible; ▪ la valeur correcte soit inscrite à côté; ▪ et doivent être signées ou visées par la personne qui fait la correction. 				C NC S.O. <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
4.13.2.3 Correction des enregistrements Dans le cas d'enregistrements stockés électroniquement, des mesures équivalentes doivent être prises pour éviter la perte ou la modification des données d'origine. Voir notes interprétatives du CAN-P-1630 et articles du CAN-P-1628 généralement applicables à cette section				C NC S.O. <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>

Les notes interprétatives du CAN-P-1630 sont aussi celles GÉNÉRALEMENT APPLICABLES qui figurent au début du CAN-P-1630.

Cote : C – Conforme, NC – Non conforme, S.O. – Sans objet

Nom de l'évaluateur : _____
 Date de la visite : _____

Dossier du CCN n° : 1003-15/XXX
 Nom du laboratoire : Nom, Ville, Province/État

4.14 Audits internes

Clause et exigence	Renvoi au SM du LABO	Revue de la documentation – commentaires et questions du CCN	Observations faites durant la visite du CCN	Cote (voir note de bas de page)
<p>4.14.1 Exigences</p> <p>Le laboratoire doit effectuer périodiquement des audits internes de ses activités afin de vérifier que ses opérations continuent de se conformer aux :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ exigences du système de management; ▪ exigences du CAN-P-4E (ISO/CEI 17025:2005). 				<p>C NC S.O.</p> <p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p> <p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>
<p>4.14.1 Procédures</p> <p>Le laboratoire doit effectuer périodiquement et conformément à :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ une procédure et ▪ à un calendrier <p>prédéfinis des audits internes.</p> <p>Voir notes interprétatives du CAN-P-1630</p>				<p>C NC S.O.</p> <p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p> <p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>

Les notes interprétatives du CAN-P-1630 sont aussi celles GÉNÉRALEMENT APPLICABLES qui figurent au début du CAN-P-1630.

Cote : C – Conforme, NC – Non conforme, S.O. – Sans objet

Nom de l'évaluateur : _____
 Date de la visite : _____

Dossier du CCN n° : 1003-15/XXX
 Nom du laboratoire : Nom, Ville, Province/État

Clause et exigence	Renvoi au SM du LABO	Revue de la documentation – commentaires et questions du CCN	Observations faites durant la visite du CCN	Cote (voir note de bas de page)
4.14.1 Exigences Le laboratoire doit assurer que : <ul style="list-style-type: none"> ▪ le programme d'audit interne traite de tous les éléments du système de management, y compris les activités d'essai et/ou d'étalonnage; ▪ le responsable qualité planifie et organise des audits selon le calendrier fixé; ▪ ces audits sont réalisés par un personnel formé et qualifié qui sera, chaque fois que les ressources le permettront, indépendant de l'activité à auditer. 				C NC S.O. <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
4.14.2 Actions Correctives Le laboratoire doit procéder à des actions correctives opportunes et en informer les clients, par écrit, si l'enquête révèle que les résultats du laboratoire ont pu être affectés.				C NC S.O. <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
4.14.3 Enregistrements Les résultats de l'audit et les actions correctives qui en résultent doivent être enregistrés.				C NC S.O. <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
4.14.4 Exigences Des activités d'audit de suivi doivent vérifier et enregistrer la mise en œuvre et l'efficacité des mesures correctives prises.				C NC S.O. <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>

Les notes interprétatives du CAN-P-1630 sont aussi celles GÉNÉRALEMENT APPLICABLES qui figurent au début du CAN-P-1630.

Cote : C – Conforme, NC – Non conforme, S.O. – Sans objet

Nom de l'évaluateur : _____ Dossier du CCN n° : 1003-15/XXX
 Date de la visite : _____ Nom du laboratoire : Nom, Ville, Province/État

4.15 Revues de direction

Clause et exigence	Renvoi au SM du LABO	Revue de la documentation – commentaires et questions du CCN	Observations faites par le CCN durant la visite	Cote (voir note de bas de page)
<p>4.15.1 Objectifs</p> <p>La direction du laboratoire dotée de la responsabilité exécutive doit effectuer périodiquement, selon un calendrier et une procédure prédéterminés, une revue du système de management et des activités d'essai et/ou d'étalonnage du laboratoire, pour assurer qu'ils demeurent constamment appropriés et efficaces, et pour introduire toute modification ou amélioration nécessaires.</p> <p>Voir notes interprétatives du CAN-P-1630, article 4.15</p>				<p>C NC S.O.</p> <p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>

Les notes interprétatives du CAN-P-1630 sont aussi celles GÉNÉRALEMENT APPLICABLES qui figurent au début du CAN-P-1630.

Cote : C – Conforme, NC – Non conforme, S.O. – Sans objet

Nom de l'évaluateur : _____
 Date de la visite : _____

Dossier du CCN n° : 1003-15/XXX
 Nom du laboratoire : Nom, Ville, Province/État

Clause et exigence	Renvoi au SM du LABO	Revue de la documentation – commentaires et questions du CCN	Observations faites par le CCN durant la visite	Cote (voir note de bas de page)
<p>4.15.1 Contenu</p> <p>La revue doit tenir compte des éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ pertinence des politiques et procédures; ▪ rapports du personnel d'encadrement; ▪ résultats d'audits internes récents; ▪ actions correctives et préventives; ▪ évaluations effectuées par des organismes externes; ▪ résultats d'essais de comparaison entre laboratoires ou d'essais de qualification; ▪ tout changement dans le volume et le type de travail effectué; ▪ informations en retour des clients; ▪ réclamations; ▪ recommandations pour l'amélioration ▪ tous autres facteurs pertinents, tels que les activités de maîtrise de la qualité, les ressources et la formation du personnel. <p>Voir notes interprétatives du CAN-P-1630</p>				<p>C NC S.O.</p> <p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>
<p>4.15.2 Mise en œuvre des actions</p> <p>La direction doit s'assurer que ces actions sont mises en œuvre dans des délais appropriés et convenus.</p>				<p>C NC S.O.</p> <p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>

Les notes interprétatives du CAN-P-1630 sont aussi celles GÉNÉRALEMENT APPLICABLES qui figurent au début du CAN-P-1630.

Cote : C – Conforme, NC – Non conforme, S.O. – Sans objet

Nom de l'évaluateur : _____

Dossier du CCN n° : 1003-15/XXX

Date de la visite : _____

Nom du laboratoire : Nom, Ville, Province/État

Clause et exigence	Renvoi au SM du LABO	Revue de la documentation – commentaires et questions du CCN	Observations faites par le CCN durant la visite	Cote (voir note de bas de page)
4.15.2 Enregistrements Les résultats des revues de direction et les actions qui en découlent doivent être enregistrés.				C NC S.O. <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>

Les notes interprétatives du CAN-P-1630 sont aussi celles GÉNÉRALEMENT APPLICABLES qui figurent au début du CAN-P-1630.

Cote : C – Conforme, NC – Non conforme, S.O. – Sans objet

Nom de l'évaluateur : _____ Dossier du CCN n° : 1003-15/XXX
 Date de la visite : _____ Nom du laboratoire : Nom, Ville, Province/État

5 PRESCRIPTIONS TECHNIQUES

Voir notes interprétatives du CAN-P-1630 généralement applicables à l'article 5

5.1 Généralités

Cette section ne contient aucune exigence.

5.2 Personnel

Voir notes interprétatives du CAN-P-1630 généralement applicables à l'article 5.2.

Clause et exigence	Renvoi au SM du LABO	Revue de la documentation – commentaires et questions du CCN	Observations faites durant la visite du CCN	Cote (voir note de bas de page)
5.2.1 Qualifications Le personnel qui effectue des tâches spécifiques doit être qualifié sur la base d'un niveau d'études, d'une formation, d'une expérience appropriées et/ou de compétences démontrées, selon ce qui est exigé. Voir notes interprétatives du CAN-P-1630				C NC S.O. <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
5.2.1 Personnel en cours de formation Une supervision appropriée doit être prévue pour le personnel en cours de formation. Voir notes interprétatives du CAN-P-1630				C NC S.O. <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
5.2.2 Programme de formation La direction du laboratoire doit formuler les objectifs en ce qui concerne l'éducation, la formation et les compétences du personnel du laboratoire.				C NC S.O. <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>

Les notes interprétatives du CAN-P-1630 sont aussi celles GÉNÉRALEMENT APPLICABLES qui figurent au début du CAN-P-1630.

Cote : C – Conforme, NC – Non conforme, S.O. – Sans objet

Nom de l'évaluateur : _____
 Date de la visite : _____

Dossier du CCN n° : 1003-15/XXX
 Nom du laboratoire : Nom, Ville, Province/État

Clause et exigence	Renvoi au SM du LABO	Revue de la documentation – commentaires et questions du CCN	Observations faites durant la visite du CCN	Cote (voir note de bas de page)
<p>5.2.2 Procédures</p> <p>Le laboratoire doit disposer d'une politique et de procédures pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ identifier les besoins en formation; ▪ assurer la formation du personnel. <p>Le programme de formation doit correspondre aux tâches actuelles et aux tâches futures prévisibles du laboratoire.</p> <p>L'efficacité des actions de formation mises en œuvre doit être évaluée.</p> <p>Voir notes interprétatives du CAN-P-1630</p>				<p>C NC S.O.</p> <p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p> <p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p> <p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>
<p>5.2.3 Employés</p> <p>Le laboratoire doit avoir recours à un personnel qui est employé par lui ou qui travaille sous contrat. Le personnel technique et de soutien en position clé, que ce soit sous contrat ou à titre supplémentaire, doit être supervisé, compétent et travailler dans le respect du système de management du laboratoire.</p>				<p>C NC S.O.</p> <p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>

Les notes interprétatives du CAN-P-1630 sont aussi celles GÉNÉRALEMENT APPLICABLES qui figurent au début du CAN-P-1630.

Cote : C – Conforme, NC – Non conforme, S.O. – Sans objet

Nom de l'évaluateur : _____
 Date de la visite : _____

Dossier du CCN n° : 1003-15/XXX
 Nom du laboratoire : Nom, Ville, Province/État

Clause et exigence	Renvoi au SM du LABO	Revue de la documentation – commentaires et questions du CCN	Observations faites durant la visite du CCN	Cote (voir note de bas de page)
<p>5.2.4 Descriptions de fonctions</p> <p>Le laboratoire doit tenir à jour des descriptions de fonctions pour le personnel d'encadrement, le personnel technique et le personnel de soutien en position clé.</p> <p>Voir notes interprétatives du CAN-P-1630</p>				<p>C NC N/A</p> <p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>
<p>5.2.5 Personnel autorisé</p> <p>La direction doit autoriser des collaborateurs précis à :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ effectuer des types particuliers d'échantillonnages, d'essais et/ou d'étalonnages; ▪ délivrer des rapports d'essai et des certificats d'étalonnage <p>(s'applique uniquement au DSP des sciences judiciaires)</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ émettre des avis et interprétations et faire fonctionner des équipements particuliers. 				<p>C NC S.O.</p> <p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p> <p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p> <p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>

Les notes interprétatives du CAN-P-1630 sont aussi celles GÉNÉRALEMENT APPLICABLES qui figurent au début du CAN-P-1630.

Cote : C – Conforme, NC – Non conforme, S.O. – Sans objet

Nom de l'évaluateur : _____ Dossier du CCN n° : 1003-15/XXX
 Date de la visite : _____ Nom du laboratoire : Nom, Ville, Province/État

Clause et exigence	Renvoi au SM du LABO	Revue de la documentation – commentaires et questions du CCN	Observations faites durant la visite du CCN	Cote (voir note de bas de page)
<p>5.2.5 Enregistrements</p> <p>Le laboratoire doit tenir pour tout le personnel technique, y compris le personnel sous contrat des enregistrements:</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ des autorisations; ▪ de la compétence; ▪ du niveau d'études et des qualifications professionnelles ; ▪ de la formation, des aptitudes et de l'expérience. <p>Cette information doit être facile d'accès et inclure la date de confirmation de l'autorisation et/ou de la compétence.</p>				<p>C NC S.O.</p> <p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>

5.3 Installations et conditions ambiantes

Voir notes interprétatives du CAN-P-1630 généralement applicables à l'article 5

Clause et exigence	Renvoi au SM du LABO	Revue de la documentation – commentaires et questions	Observations faites durant la visite du CCN	Cote (voir note de bas de page)
<p>5.3.1 Exigences techniques</p> <p>Les exigences techniques relatives aux installations et aux conditions ambiantes susceptibles d'affecter les résultats des essais et étalonnages doivent être consignées par écrit.</p>				<p>C NC S.O.</p> <p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>

Les notes interprétatives du CAN-P-1630 sont aussi celles GÉNÉRALEMENT APPLICABLES qui figurent au début du CAN-P-1630.

Cote : C – Conforme, NC – Non conforme, S.O. – Sans objet

Nom de l'évaluateur : _____
 Date de la visite : _____

Dossier du CCN n° : 1003-15/XXX
 Nom du laboratoire : Nom, Ville, Province/État

Clause et exigence	Renvoi au SM du LABO	Revue de la documentation – commentaires et questions	Observations faites durant la visite du CCN	Cote (voir note de bas de page)
<p>5.3.1 Installations</p> <p>Le laboratoire doit veiller à ce que :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ les installations permettent de faciliter une exécution correcte des essais et/ou des étalonnages; ▪ les conditions ambiantes ne soient pas susceptibles d'invalider les résultats ou de compromettre la qualité requise de tout mesurage. <p>Des précautions particulières doivent être prises lorsque les échantillonnages, les essais et/ou les étalonnages sont effectués en des lieux autres qu'une installation permanente du laboratoire.</p>				<p>C NC S.O.</p> <p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p> <p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p> <p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>
<p>5.3.2 Surveillance</p> <p>Le laboratoire doit surveiller, maîtriser et enregistrer les conditions ambiantes conformément aux exigences.</p>				<p>C NC S.O.</p> <p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>
<p>5.3.2 Arrêt des travaux</p> <p>Les essais et les étalonnages doivent être arrêtés lorsque les conditions ambiantes ont pour effet d'hypothéquer les résultats des essais et/ou des étalonnages.</p>				<p>C NC S.O.</p> <p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>

Les notes interprétatives du CAN-P-1630 sont aussi celles GÉNÉRALEMENT APPLICABLES qui figurent au début du CAN-P-1630.

Cote : C – Conforme, NC – Non conforme, S.O. – Sans objet

Nom de l'évaluateur : _____
 Date de la visite : _____

Dossier du CCN n° : 1003-15/XXX
 Nom du laboratoire : Nom, Ville, Province/État

Clause et exigence	Renvoi au SM du LABO	Revue de la documentation – commentaires et questions	Observations faites durant la visite du CCN	Cote (voir note de bas de page)
5.3.3 Activités incompatibles Les secteurs voisins qui sont le siège d'activités incompatibles doivent être effectivement séparés. Des mesures doivent être prises pour prévenir la contamination.				C NC S.O. <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
5.3.4 Accès L'accès aux secteurs influant sur la qualité des essais et/ou des étalonnages et leur utilisation doit être réglementé par le laboratoire.				C NC S.O. <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
5.3.5 Entretien Des mesures doivent être prises pour assurer un bon entretien du laboratoire. Des procédures spéciales doivent être établies lorsque cela s'impose. Voir notes interprétatives du CAN-P-1630				C NC S.O. <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>

Les notes interprétatives du CAN-P-1630 sont aussi celles GÉNÉRALEMENT APPLICABLES qui figurent au début du CAN-P-1630.

Cote : C – Conforme, NC – Non conforme, S.O. – Sans objet

Nom de l'évaluateur : _____ Dossier du CCN n° : 1003-15/XXX
 Date de la visite : _____ Nom du laboratoire : Nom, Ville, Province/État

5.4 Méthode d'essai et d'étalonnage et validation des méthodes

Clause et exigence	Renvoi au SM du LABO	Revue de la documentation – commentaires et questions du CCN	Observations faites durant la visite du CCN	Cote (voir note de bas de page)
<p>5.4.1 Méthodes et procédures</p> <p>Le laboratoire doit appliquer des méthodes et procédures appropriées pour tous les essais et/ou les étalonnages relevant de son domaine d'activité. Celles-ci comprennent l'échantillonnage, la manutention, le transport, le stockage et la préparation d'objets à soumettre à l'essai et/ou à étalonner et, le cas échéant, l'estimation de l'incertitude de mesure ainsi que des techniques statistiques pour l'analyse de données d'essai et/ou d'étalonnage.</p> <p>Voir notes interprétatives du CAN-P-1630</p>				<p>C NC S.O.</p> <p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>
<p>5.4.1 Instructions relatives aux appareils</p> <p>Le laboratoire doit avoir des instructions pour l'utilisation et le fonctionnement de tous les appareils pertinents si l'absence de telles instructions risque de compromettre les résultats.</p> <p>Toutes les instructions, normes, manuels et données de référence se rapportant aux travaux du laboratoire doivent être tenus à jour et être facilement accessibles au personnel.</p> <p>Voir notes interprétatives du CAN-P-1630</p>				<p>C NC S.O.</p> <p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p> <p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>

Les notes interprétatives du CAN-P-1630 sont aussi celles GÉNÉRALEMENT APPLICABLES qui figurent au début du CAN-P-1630.

Cote : C – Conforme, NC – Non conforme, S.O. – Sans objet

Nom de l'évaluateur : _____
 Date de la visite : _____

Dossier du CCN n° : 1003-15/XXX
 Nom du laboratoire : Nom, Ville, Province/État

Clause et exigence	Renvoi au SM du LABO	Revue de la documentation – commentaires et questions du CCN	Observations faites durant la visite du CCN	Cote (voir note de bas de page)
<p>5.4.1 Écart par rapport aux méthodes</p> <p>Des écarts par rapport aux méthodes d'essai et d'étalonnage ne doivent avoir lieu que si :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ l'écart a été documenté; ▪ justifié sur le plan technique; ▪ autorisé; ▪ accepté par le client. <p>Voir notes interprétatives du CAN-P-1630</p>				<p>C NC S.O.</p> <p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>
<p>5.4.2 Sélection des méthodes</p> <p>Le laboratoire doit utiliser des méthodes d'essai et/ou d'étalonnage, qui :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ répondent aux besoins du client; ▪ conviennent aux essais et/ou étalonnages qu'il effectue; ▪ soient, le cas échéant, publiées dans des normes internationales, régionales ou nationales, dans leur version la plus récente, ou basées sur elles. ▪ S'il y a lieu, des précisions doivent être apportées à la norme pour en assurer une application cohérente. 				<p>C NC S.O.</p> <p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>

Les notes interprétatives du CAN-P-1630 sont aussi celles GÉNÉRALEMENT APPLICABLES qui figurent au début du CAN-P-1630.

Cote : C – Conforme, NC – Non conforme, S.O. – Sans objet

Nom de l'évaluateur : _____
 Date de la visite : _____

Dossier du CCN n° : 1003-15/XXX
 Nom du laboratoire : Nom, Ville, Province/État

Clause et exigence	Renvoi au SM du LABO	Revue de la documentation – commentaires et questions du CCN	Observations faites durant la visite du CCN	Cote (voir note de bas de page)
<p>5.4.2 Sélection de méthodes en l'absence d'instructions du client</p> <p>Lorsque le client ne spécifie pas la méthode à utiliser, il doit être informé de la méthode choisie. Le laboratoire doit sélectionner des méthodes appropriées qui :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ ont été publiées; ▪ ont été développées par lui et validées, et conviennent à l'usage prévu; ▪ ont été adoptées par lui et validées, et conviennent à l'usage prévu. 				<p>C NC S.O.</p> <p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p> <p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p> <p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>
<p>5.4.2 Confirmation</p> <p>Le laboratoire doit confirmer qu'il peut correctement appliquer des méthodes normalisées avant de les mettre en œuvre pour des essais ou des étalonnages. En cas de changement de la méthode normalisée, la confirmation doit être répétée.</p> <p>Voir notes interprétatives du CAN-P-1630</p>				<p>C NC S.O.</p> <p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>
<p>5.4.2 Méthodes inappropriées</p> <p>Si la méthode proposée par le client est jugée inappropriée ou périmée, le laboratoire doit le lui indiquer.</p> <p>Voir notes interprétatives du CAN-P-1630</p>				<p>C NC S.O.</p> <p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>

Les notes interprétatives du CAN-P-1630 sont aussi celles GÉNÉRALEMENT APPLICABLES qui figurent au début du CAN-P-1630.

Cote : C – Conforme, NC – Non conforme, S.O. – Sans objet

Nom de l'évaluateur : _____
 Date de la visite : _____

Dossier du CCN n° : 1003-15/XXX
 Nom du laboratoire : Nom, Ville, Province/État

Clause et exigence	Renvoi au SM du LABO	Revue de la documentation – commentaires et questions du CCN	Observations faites durant la visite du CCN	Cote (voir note de bas de page)
<p>5.4.3 Méthodes développées par le laboratoire</p> <p>L'introduction de méthodes d'essai et d'étalonnage développées par le laboratoire à son propre usage doit être une activité planifiée et doit être confiée à du personnel qualifié, doté de ressources adéquates.</p> <p>Les plans doivent être mis à jour à mesure que le développement se poursuit et une communication effective entre tout le personnel concerné doit être assurée.</p> <p>Voir notes interprétatives du CAN-P-1630</p>				<p>C NC S.O.</p> <p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p> <p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>
<p>5.4.4 Méthodes non normalisées</p> <p>Lorsque le recours à des méthodes qui ne sont pas normalisées est nécessaire, ces méthodes doivent :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ faire l'objet d'un accord préalable avec le client; ▪ inclure une spécification claire des exigences du client et de l'objet de l'essai et/ou de l'étalonnage; ▪ avoir été dûment validée avant l'emploi. 				<p>C NC S.O.</p> <p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>

Les notes interprétatives du CAN-P-1630 sont aussi celles GÉNÉRALEMENT APPLICABLES qui figurent au début du CAN-P-1630.

Cote : C – Conforme, NC – Non conforme, S.O. – Sans objet

Nom de l'évaluateur : _____
 Date de la visite : _____

Dossier du CCN n° : 1003-15/XXX
 Nom du laboratoire : Nom, Ville, Province/État

Clause et exigence	Renvoi au SM du LABO	Revue de la documentation – commentaires et questions du CCN	Observations faites durant la visite du CCN	Cote (voir note de bas de page)
<p>5.4.5.2 Exigence liée à la validation des méthodes</p> <p>Le laboratoire doit valider :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ les méthodes non normalisées; ▪ les méthodes conçues/développées par le laboratoire; ▪ les méthodes normalisées employées en dehors de leur domaine d'application prévu; ▪ les amplifications ou modifications de méthodes normalisées. <p>Voir notes interprétatives du CAN-P-1630 et CAN-P-1629</p>				<p>C NC S.O.</p> <p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>
<p>5.4.5.2 Enregistrements des procédures</p> <p>La validation de la méthode comprendra :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ les enregistrements des résultats obtenus; ▪ la procédure utilisée; ▪ une déclaration sur l'aptitude de la méthode à l'emploi prévu. <p>Voir notes interprétatives du CAN-P-1630 et CAN-P-1629</p>				<p>C NC S.O.</p> <p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>

Les notes interprétatives du CAN-P-1630 sont aussi celles GÉNÉRALEMENT APPLICABLES qui figurent au début du CAN-P-1630.

Cote : C – Conforme, NC – Non conforme, S.O. – Sans objet

Nom de l'évaluateur : _____
 Date de la visite : _____

Dossier du CCN n° : 1003-15/XXX
 Nom du laboratoire : Nom, Ville, Province/État

Clause et exigence	Renvoi au SM du LABO	Revue de la documentation – commentaires et questions du CCN	Observations faites durant la visite du CCN	Cote (voir note de bas de page)
5.4.5.3 Gamme et exactitude La gamme et l'exactitude des valeurs doivent correspondre aux besoins du client. Voir notes interprétatives du CAN-P-1630 et CAN-P-1629				C NC S.O. <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
5.4.6.1 Incertitude de mesure Un laboratoire d'étalonnage ou un laboratoire d'essais procédant à ses propres étalonnages doit disposer d'une procédure , qu'il doit appliquer pour estimer l'incertitude de mesure de tous les étalonnages et de tous les types d'étalonnage. Voir notes interprétatives du CAN-P-1630				C NC S.O. <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
5.4.6.2 Procédure d'estimation de l'incertitude de mesure Les laboratoires d'essais doivent aussi posséder et appliquer des procédures pour estimer l'incertitude de mesure.				C NC S.O. <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>

Les notes interprétatives du CAN-P-1630 sont aussi celles GÉNÉRALEMENT APPLICABLES qui figurent au début du CAN-P-1630.

Cote : C – Conforme, NC – Non conforme, S.O. – Sans objet

Nom de l'évaluateur : _____
 Date de la visite : _____

Dossier du CCN n° : 1003-15/XXX
 Nom du laboratoire : Nom, Ville, Province/État

Clause et exigence	Renvoi au SM du LABO	Revue de la documentation – commentaires et questions du CCN	Observations faites durant la visite du CCN	Cote (voir note de bas de page)
<p>5.4.6.2 et 5.4.6.3 Exigence liée à l'incertitude de mesure</p> <p>Le laboratoire doit :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ tenter d'identifier toutes les composantes de l'incertitude et faire une estimation raisonnable; ▪ veiller à ce que la manière d'en rendre compte ne donne pas une impression erronée de l'incertitude; ▪ utiliser des méthodes d'analyse appropriées. <p>Le degré de rigueur requis varie d'un champ d'essai à l'autre.</p> <p>Voir notes interprétatives du CAN-P-1630 et CAN-P-1623</p>				<p>C NC S.O.</p> <p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>
<p>5.4.7.1 Calculs et transferts de données</p> <p>Les calculs et transferts de données doivent faire l'objet de vérifications appropriées conduites de façon systématique.</p>				<p>C NC S.O.</p> <p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>

Les notes interprétatives du CAN-P-1630 sont aussi celles GÉNÉRALEMENT APPLICABLES qui figurent au début du CAN-P-1630.

Cote : C – Conforme, NC – Non conforme, S.O. – Sans objet

Nom de l'évaluateur : _____
 Date de la visite : _____

Dossier du CCN n° : 1003-15/XXX
 Nom du laboratoire : Nom, Ville, Province/État

Clause et exigence	Renvoi au SM du LABO	Revue de la documentation – commentaires et questions du CCN	Observations faites durant la visite du CCN	Cote (voir note de bas de page)
<p>Ordinateurs ou équipement automatisé</p> <p>Lorsque des ordinateurs ou un équipement automatisé sont utilisés, le laboratoire doit assurer que :</p> <p>5.4.7.2 a)</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ les logiciels développés par l'utilisateur sont documentés avec une précision suffisante et convenablement validés; ▪ les ordinateurs et appareils automatisés sont entretenus afin de garantir un bon fonctionnement; et <p>5.4.7.2 c)</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ des conditions ambiantes et opérationnelles nécessaires à la préservation de l'intégrité des données. <p>Voir notes interprétatives du CAN-P-1630 et CAN-P-1628</p>				<p>C NC S.O.</p> <p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p> <p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p> <p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>

Les notes interprétatives du CAN-P-1630 sont aussi celles GÉNÉRALEMENT APPLICABLES qui figurent au début du CAN-P-1630.

Cote : C – Conforme, NC – Non conforme, S.O. – Sans objet

Nom de l'évaluateur : _____
 Date de la visite : _____

Dossier du CCN n° : 1003-15/XXX
 Nom du laboratoire : Nom, Ville, Province/État

Clause et exigence	Renvoi au SM du LABO	Revue de la documentation – commentaires et questions du CCN	Observations faites durant la visite du CCN	Cote (voir note de bas de page)
<p>Protection des données</p> <p>5.4.7.2 b) 5.10.7</p> <p>Lorsque des ordinateurs ou un équipement automatisé sont utilisés, des procédures sont mises en place et appliquées pour protéger les données. De telles procédures doivent inclure :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ l'intégrité et la confidentialité de la saisie ou du recueil des données; ▪ leur stockage; ▪ leur transmission; ▪ leur traitement. <p>Voir notes interprétatives du CAN-P-1630 et CAN-P-1628</p>				<p>C NC S.O.</p> <p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>

Les notes interprétatives du CAN-P-1630 sont aussi celles GÉNÉRALEMENT APPLICABLES qui figurent au début du CAN-P-1630.

Cote : C – Conforme, NC – Non conforme, S.O. – Sans objet

Nom de l'évaluateur : _____ Dossier du CCN n° : 1003-15/XXX
 Date de la visite : _____ Nom du laboratoire : Nom, Ville, Province/État

5.5 Équipement

Voir notes interprétatives du CAN-P-1630 généralement applicables à l'article 5.5

Clause et exigence	Renvoi au SM du LABO	Revue de la documentation – commentaires et questions	Observations faites durant la visite du CCN	Cote (voir note de bas de page)
<p>5.5.1 à 5.5.4 Fonctionnement</p> <p>Tout l'équipement (y compris celui que le laboratoire ne contrôle pas en permanence) requis pour les essais et/ou les étalonnages doit :</p> <p>5.5.1</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ être accessible et fonctionner comme il se doit; ▪ permettre d'obtenir l'exactitude requise; ▪ être conforme aux spécifications pertinentes; <p>5.5.2</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ être contrôlé et/ou étalonné avant utilisation; <p>5.5.3</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ être utilisé par un personnel autorisé; ▪ être utilisé selon des instructions à jour, facilement accessibles, concernant son utilisation et son entretien; <p>5.5.4</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ être identifié de façon unique. <p>Voir notes interprétatives du CAN-P-1630</p>				<p>C NC S.O.</p> <p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>

Les notes interprétatives du CAN-P-1630 sont aussi celles GÉNÉRALEMENT APPLICABLES qui figurent au début du CAN-P-1630.

Cote : C – Conforme, NC – Non conforme, S.O. – Sans objet

Nom de l'évaluateur : _____
 Date de la visite : _____

Dossier du CCN n° : 1003-15/XXX
 Nom du laboratoire : Nom, Ville, Province/État

Clause et exigence	Renvoi au SM du LABO	Revue de la documentation – commentaires et questions	Observations faites durant la visite du CCN	Cote (voir note de bas de page)
<p>5.5.5 Enregistrements</p> <p>Il faut établir des enregistrements d'équipement qui doivent inclure :</p> <p>5.5.5a</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ l'identité de l'élément d'équipement et de son logiciel correspondant; <p>5.5.5b</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ le nom du fabricant, l'identification de type et le numéro de série ou autre identification unique; <p>5.5.5c</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ les vérifications de la conformité de l'équipement aux spécifications; <p>5.5.5d</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ son emplacement actuel, le cas échéant; <p>5.5.5e</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ les instructions du fabricant, si elles sont disponibles, ou les coordonnées du lieu où elles se trouvent; <p>5.5.5f</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ les dates, les résultats et les copies de rapports et de certificats de l'ensemble des étalonnages, ajustages, critères d'acceptation et date prévue du prochain étalonnage; <p>5.5.5g</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ le plan de maintenance, s'il y a lieu, et l'entretien effectué à ce jour; <p>5.5.5h</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ tous les dégâts, dysfonctionnements, modifications ou réparations de l'équipement. 				<p>C NC S.O.</p> <p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>

Les notes interprétatives du CAN-P-1630 sont aussi celles GÉNÉRALEMENT APPLICABLES qui figurent au début du CAN-P-1630.

Cote : C – Conforme, NC – Non conforme, S.O. – Sans objet

Nom de l'évaluateur : _____
 Date de la visite : _____

Dossier du CCN n° : 1003-15/XXX
 Nom du laboratoire : Nom, Ville, Province/État

Clause et exigence	Renvoi au SM du LABO	Revue de la documentation – commentaires et questions	Observations faites durant la visite du CCN	Cote (voir note de bas de page)
<p>Procédures</p> <p>Le laboratoire doit disposer des procédures pour :</p> <p>5.5.6</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ la manutention sûre; ▪ le transport; ▪ le stockage; ▪ l'utilisation; ▪ la maintenance planifiée. <p>5.5.10</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ veiller à ce que des vérifications intermédiaires soient menées pour maintenir la confiance dans le statut de l'étalonnage de l'équipement. <p>5.5.11</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ veiller à ce que les copies (par exemple dans les logiciels informatiques) soient correctement mises à jour. 				<p>C NC S.O.</p> <p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>

Les notes interprétatives du CAN-P-1630 sont aussi celles GÉNÉRALEMENT APPLICABLES qui figurent au début du CAN-P-1630.

Cote : C – Conforme, NC – Non conforme, S.O. – Sans objet

Nom de l'évaluateur : _____
 Date de la visite : _____

Dossier du CCN n° : 1003-15/XXX
 Nom du laboratoire : Nom, Ville, Province/État

Clause et exigence	Renvoi au SM du LABO	Revue de la documentation – commentaires et questions	Observations faites durant la visite du CCN	Cote (voir note de bas de page)
<p>5.5.7 Mise hors service</p> <p>Un équipement qui a été l'objet d'une surcharge ou d'une mauvaise manutention, qui donne des résultats suspects ou qui s'est révélé défectueux ou hors des limites spécifiées, doit :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ être isolé ou être clairement étiqueté ou marqué comme étant hors service; ▪ être examiné pour vérifier l'effet de la défaillance ou de l'écart par rapport aux limites spécifiées sur des essais et/ou des étalonnages antérieurs; ▪ être traité conformément à la procédure de « maîtrise des travaux non conformes » (voir 4.9). <p>Voir notes interprétatives du CAN-P-1630</p>				<p>C NC S.O.</p> <p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p> <p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p> <p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>
<p>5.5.8 Statut de l'étalonnage</p> <p>Chaque fois que c'est faisable, tout équipement sous contrôle du laboratoire et exigeant un étalonnage doit être étiqueté, codé ou autrement identifié pour indiquer le statut de l'étalonnage, ainsi que la date d'étalonnage et la date ou les critères d'échéance du prochain étalonnage.</p>				<p>C NC S.O.</p> <p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>

Les notes interprétatives du CAN-P-1630 sont aussi celles GÉNÉRALEMENT APPLICABLES qui figurent au début du CAN-P-1630.

Cote : C – Conforme, NC – Non conforme, S.O. – Sans objet

Nom de l'évaluateur : _____ Dossier du CCN n° : 1003-15/XXX
 Date de la visite : _____ Nom du laboratoire : Nom, Ville, Province/État

Clause et exigence	Renvoi au SM du LABO	Revue de la documentation – commentaires et questions	Observations faites durant la visite du CCN	Cote (voir note de bas de page)
<p>5.5.9 Remise en service</p> <p>Lorsque, pour une raison quelconque, un équipement échappe au contrôle direct du laboratoire, ce dernier doit assurer que l'état de fonctionnement et le statut de l'étalonnage sont vérifiés et jugés satisfaisants avant de remettre l'équipement en service.</p> <p>Voir notes interprétatives du CAN-P-1630</p>				<p>C NC S.O.</p> <p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>
<p>5.5.12 Réglages</p> <p>L'équipement d'essai et l'étalonnage, y compris le matériel et les logiciels, doivent être protégés contre des réglages qui invalideraient les résultats d'essai et/ou d'étalonnage.</p>				<p>C NC S.O.</p> <p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>

Les notes interprétatives du CAN-P-1630 sont aussi celles GÉNÉRALEMENT APPLICABLES qui figurent au début du CAN-P-1630.

Cote : C – Conforme, NC – Non conforme, S.O. – Sans objet

Nom de l'évaluateur : _____
 Date de la visite : _____

Dossier du CCN n° : 1003-15/XXX
 Nom du laboratoire : Nom, Ville, Province/État

5.6 Traçabilité du mesurage

Clause et exigence	Renvoi au SM du LABO	Revue de la documentation – commentaires et questions	Observations faites durant la visite du CCN	Cote (voir note de bas de page)
5.6.1 et 5.6.2 Programme d'étalonnage Le laboratoire doit avoir un programme et une procédure établis pour l'étalonnage de son équipement ayant un effet significatif sur l'exactitude ou la validité du résultat de l'essai, de l'étalonnage ou de l'échantillonnage. Voir notes interprétatives du CAN-P-1630	.			C NC S.O. <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
5.6.2.1 Le programme d'étalonnage doit être conçu et géré de façon à assurer la traçabilité des mesurages effectués par le laboratoire par rapport au Système international d'unités (SI) Voir notes interprétatives du CAN-P-1630				C NC S.O. <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
5.6.2.1.1 Un laboratoire d'étalonnage établit la traçabilité de ses propres étalons de mesure et instruments de mesure par rapport au système SI au moyen d'une chaîne ininterrompue d'étalonnages ou de comparaisons les reliant aux étalons primaires pertinents des unités de mesure SI. Voir notes interprétatives du CAN-P-1630				C NC S.O. <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>

Les notes interprétatives du CAN-P-1630 sont aussi celles GÉNÉRALEMENT APPLICABLES qui figurent au début du CAN-P-1630.

Cote : C – Conforme, NC – Non conforme, S.O. – Sans objet

Nom de l'évaluateur : _____
 Date de la visite : _____

Dossier du CCN n° : 1003-15/XXX
 Nom du laboratoire : Nom, Ville, Province/État

Clause et exigence	Renvoi au SM du LABO	Revue de la documentation – commentaires et questions	Observations faites durant la visite du CCN	Cote (voir note de bas de page)
<p>5.6.2.1.1 et 5.6.2.2.1 Traçabilité</p> <p>Lorsqu'on a recours à des services d'étalonnage externe, le laboratoire doit veiller à ce que :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ la traçabilité des mesurages soit assurée en ayant recours à des services d'étalonnage de laboratoires capables de démontrer leur compétence et leur aptitude en matière de mesure et de traçabilité; ▪ les certificats d'étalonnage émis par ces laboratoires contiennent les résultats de mesure; ▪ l'incertitude de mesure et/ou une déclaration de conformité soient indiquées sur les certificats. <p>Voir notes interprétatives du CAN-P-1630</p>				<p>C NC S.O.</p> <p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p> <p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p> <p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>

Les notes interprétatives du CAN-P-1630 sont aussi celles GÉNÉRALEMENT APPLICABLES qui figurent au début du CAN-P-1630.

Cote : C – Conforme, NC – Non conforme, S.O. – Sans objet

Nom de l'évaluateur : _____
 Date de la visite : _____

Dossier du CCN n° : 1003-15/XXX
 Nom du laboratoire : Nom, Ville, Province/État

Clause et exigence	Renvoi au SM du LABO	Revue de la documentation – commentaires et questions	Observations faites durant la visite du CCN	Cote (voir note de bas de page)
<p>5.6.2.1.2 et 5.6.2.2.2 Traçabilité</p> <p>Lorsqu'il est impossible d'établir la traçabilité des mesures à des unités SI, l'étalonnage doit établir la traçabilité au moyen :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ de matériaux de référence certifiés; ▪ de méthodes convenues (validées, autant que possible, par comparaisons interlaboratoires); ▪ d'étalons consensuels (validés, autant possible, par comparaisons interlaboratoires). <p>Voir notes interprétatives du CAN-P-1630</p>				<p>C NC S.O.</p> <p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p> <p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p> <p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>
<p>5.6.3.1 Procédure concernant les étalons de référence</p> <p>Le laboratoire doit avoir un programme et une procédure pour l'étalonnage de ses étalons de référence.</p> <p>Voir notes interprétatives du CAN-P-1630</p>				<p>C NC S.O.</p> <p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>

Les notes interprétatives du CAN-P-1630 sont aussi celles GÉNÉRALEMENT APPLICABLES qui figurent au début du CAN-P-1630.

Cote : C – Conforme, NC – Non conforme, S.O. – Sans objet

Nom de l'évaluateur : _____
 Date de la visite : _____

Dossier du CCN n° : 1003-15/XXX
 Nom du laboratoire : Nom, Ville, Province/État

Clause et exigence	Renvoi au SM du LABO	Revue de la documentation – commentaires et questions	Observations faites durant la visite du CCN	Cote (voir note de bas de page)
<p>5.6.3.1 Exigence liée aux étalons de référence</p> <p>Les étalons de référence doivent :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ être étalonnés par un organisme capable de fournir la traçabilité; ▪ être utilisés exclusivement à des fins d'étalonnages et à aucune autre fin; ▪ être étalonnés avant et après tout ajustage. 				<p>C NC S.O.</p> <p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p> <p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p> <p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>
<p>5.6.3.2 Exigence liée aux matériaux de référence</p> <p>Les matériaux de référence internes doivent autant que possible :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ être raccordables à des unités de mesure SI; ▪ être raccordables à des matériaux de référence certifiés; ▪ être vérifiés dans la mesure où cela est techniquement et économiquement faisable. 				<p>C NC S.O.</p> <p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p> <p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p> <p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>

Les notes interprétatives du CAN-P-1630 sont aussi celles GÉNÉRALEMENT APPLICABLES qui figurent au début du CAN-P-1630.

Cote : C – Conforme, NC – Non conforme, S.O. – Sans objet

Nom de l'évaluateur : _____
 Date de la visite : _____

Dossier du CCN n° : 1003-15/XXX
 Nom du laboratoire : Nom, Ville, Province/État

Clause et exigence	Renvoi au SM du LABO	Revue de la documentation – commentaires et questions	Observations faites durant la visite du CCN	Cote (voir note de bas de page)
<p>5.6.3.3 Vérifications intermédiaires</p> <p>Les vérifications nécessaires pour maintenir la confiance dans le statut de l'étalonnage :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ des étalons de référence primaires, de transfert ou de travail et ▪ des matériaux de référence, <p>doivent être effectuées selon des procédures et un calendrier définis.</p> <p>Voir notes interprétatives du CAN-P-1630</p>				<p>C NC S.O.</p> <p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p> <p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>
<p>5.6.3.4 Procédures de manutention</p> <p>Le laboratoire doit avoir des procédures pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ la manutention sûre, ▪ le transport, ▪ le stockage et ▪ l'utilisation <p>des étalons de référence et matériaux de référence afin de prévenir toute contamination ou détérioration et d'en préserver l'intégrité.</p>				<p>C NC S.O.</p> <p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>

Les notes interprétatives du CAN-P-1630 sont aussi celles GÉNÉRALEMENT APPLICABLES qui figurent au début du CAN-P-1630.

Cote : C – Conforme, NC – Non conforme, S.O. – Sans objet

Nom de l'évaluateur : _____ Dossier du CCN n° : 1003-15/XXX
 Date de la visite : _____ Nom du laboratoire : Nom, Ville, Province/État

5.7 Échantillonnage

Voir notes interprétatives du CAN-P-1630 généralement applicables à l'article 5.7

Clause et exigence	Renvoi au SM du LABO	Revue de la documentation – commentaires et questions	Observations faites durant la visite du CCN	Cote (voir note de bas de page)
<p>5.7.1 Plan</p> <p>Le plan d'échantillonnage ainsi que la procédure d'échantillonnage doivent</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ être disponibles sur les lieux où l'échantillonnage est effectué; ▪ se baser sur des méthodes statistiques appropriées; ▪ tenir compte des facteurs qu'il convient de maîtriser afin d'assurer la validité des résultats d'essai et d'étalonnage. <p>Voir notes interprétatives du CAN-P-1630</p>				<p>C NC S.O.</p> <p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p> <p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p> <p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>
<p>5.7.1 Procédures</p> <p>Il convient que les procédures d'échantillonnage décrivent :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ les modalités de choix; ▪ le plan d'échantillonnage; ▪ les modalités de retrait (extraction) et de préparation d'un ou de plusieurs échantillons. <p>Voir notes interprétatives du CAN-P-1630</p>				<p>C NC S.O.</p> <p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p> <p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p> <p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>

Les notes interprétatives du CAN-P-1630 sont aussi celles GÉNÉRALEMENT APPLICABLES qui figurent au début du CAN-P-1630.

Cote : C – Conforme, NC – Non conforme, S.O. – Sans objet

Nom de l'évaluateur : _____
 Date de la visite : _____

Dossier du CCN n° : 1003-15/XXX
 Nom du laboratoire : Nom, Ville, Province/État

Clause et exigence	Renvoi au SM du LABO	Revue de la documentation – commentaires et questions	Observations faites durant la visite du CCN	Cote (voir note de bas de page) C NC S.O.
5.7.2 Écarts Lorsque le client exige des écarts par rapport à la procédure d'échantillonnage documentée, ceux-ci doivent figurer dans tous les documents contenant des résultats d'essai et/ou d'étalonnage, et doivent être communiqués au personnel concerné.				C NC S.O. <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
5.7.3 Procédures d'enregistrement Le laboratoire doit avoir des procédures d'enregistrement des données pertinentes et des opérations se rapportant à l'échantillonnage.				C NC S.O. <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
5.7.3 Enregistrements Ces enregistrements doivent notamment indiquer : <ul style="list-style-type: none"> ▪ la procédure d'échantillonnage utilisée; ▪ l'identification de l'échantillonneur; ▪ les conditions ambiantes (s'il y a lieu); ▪ des moyens d'identifier le lieu de l'échantillonnage; ▪ les statistiques sur lesquelles s'appuient les procédures d'échantillonnage, s'il y a lieu. 				C NC S.O. <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>

Les notes interprétatives du CAN-P-1630 sont aussi celles GÉNÉRALEMENT APPLICABLES qui figurent au début du CAN-P-1630.

Cote : C – Conforme, NC – Non conforme, S.O. – Sans objet

Nom de l'évaluateur : _____
 Date de la visite : _____

Dossier du CCN n° : 1003-15/XXX
 Nom du laboratoire : Nom, Ville, Province/État

5.8 Manutention des objets d'essai et d'étalonnage

Clause et exigence	Renvoi au SM du LABO	Revue de la documentation – commentaires et questions	Observations faites durant la visite du CCN	Cote (voir note de bas de page)
<p>5.8.1 Procédures</p> <p>Le laboratoire doit avoir des procédures pour</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ le transport; ▪ la réception; ▪ la manutention; ▪ la protection; ▪ le stockage; ▪ la conservation; ▪ l'élimination d'objets d'essai et/ou d'étalonnage; ▪ y compris toute disposition nécessaire pour protéger l'intégrité de l'objet d'essai ou d'étalonnage, ainsi que les intérêts du laboratoire et du client. <p>Voir notes interprétatives du CAN-P-1630</p>				<p>C NC S.O.</p> <p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p> <p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>
<p>5.8.2 Identification</p> <p>Le laboratoire doit :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ établir un système pour identifier les objets d'essai et/ou d'étalonnage; ▪ faire en sorte que ces objets conservent cette identification durant toute leur durée de vie. 				<p>C NC S.O.</p> <p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p> <p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>

Les notes interprétatives du CAN-P-1630 sont aussi celles GÉNÉRALEMENT APPLICABLES qui figurent au début du CAN-P-1630.

Cote : C – Conforme, NC – Non conforme, S.O. – Sans objet

Nom de l'évaluateur : _____
 Date de la visite : _____

Dossier du CCN n° : 1003-15/XXX
 Nom du laboratoire : Nom, Ville, Province/État

Clause et exigence	Renvoi au SM du LABO	Revue de la documentation – commentaires et questions	Observations faites durant la visite du CCN	Cote (voir note de bas de page)
<p>5.8.2 Exigence liée au système d'identification</p> <p>Le système doit être conçu et géré de façon :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ à garantir l'impossibilité de confondre les objets physiquement ou lorsqu'il y est fait référence dans les enregistrements ou autres documents; ▪ à prévoir, le cas échéant, une subdivision en groupes d'objets et le transfert d'objets à l'intérieur ou hors du laboratoire. 				<p>C NC S.O.</p> <p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p> <p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>
<p>5.8.3 Irrégularités</p> <p>À la réception de l'objet, toute anomalie ou écart doit être enregistrée. En cas de doute quant à l'adéquation d'un objet, le laboratoire doit consulter le client pour obtenir de nouvelles instructions avant de poursuivre et doit consigner la discussion.</p>				<p>C NC S.O.</p> <p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>
<p>5.8.4 Procédures de manutention et de préparation</p> <p>Le laboratoire doit avoir des procédures pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ le stockage; ▪ la manipulation; ▪ la préparation des objets d'essais ou d'étalonnages. 				<p>C NC S.O.</p> <p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p> <p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p> <p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>

Les notes interprétatives du CAN-P-1630 sont aussi celles GÉNÉRALEMENT APPLICABLES qui figurent au début du CAN-P-1630.

Cote : C – Conforme, NC – Non conforme, S.O. – Sans objet

Nom de l'évaluateur : _____
 Date de la visite : _____

Dossier du CCN n° : 1003-15/XXX
 Nom du laboratoire : Nom, Ville, Province/État

Clause et exigence	Renvoi au SM du LABO	Revue de la documentation – commentaires et questions	Observations faites durant la visite du CCN	Cote (voir note de bas de page)
<p>5.8.4 Installations</p> <p>Le laboratoire doit :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ disposer de procédures pour éviter la détérioration, la perte ou l'endommagement de l'objet d'essai ou d'étalonnage; ▪ suivre les instructions de manutention données avec l'objet; ▪ prévoir des dispositions de stockage et de sécurité qui protègent la condition et l'intégrité de l'objet ou des parties de l'objet. 				<p>C NC S.O.</p> <p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p> <p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p> <p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>
<p>5.8.4 Conditions ambiantes</p> <p>Lorsqu'il est nécessaire de stocker ou de conditionner des objets dans des conditions ambiantes spécifiées, ces dernières doivent être maintenues, surveillées et enregistrées.</p>				<p>C NC S.O.</p> <p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>

Les notes interprétatives du CAN-P-1630 sont aussi celles GÉNÉRALEMENT APPLICABLES qui figurent au début du CAN-P-1630.

Cote : C – Conforme, NC – Non conforme, S.O. – Sans objet

Nom de l'évaluateur : _____ Dossier du CCN n° : 1003-15/XXX
 Date de la visite : _____ Nom du laboratoire : Nom, Ville, Province/État

5.9 Assurer la qualité des résultats d'essai et d'étalonnage

Voir notes interprétatives du CAN-P-1630 généralement applicables à l'article 5.9 ainsi que le CAN-P-1624

Clause et exigence	Renvoi au SM du LABO	Revue de la documentation – commentaires et questions	Observations faites durant la visite du CCN	Cote (voir note de bas de page)
<p>5.9.1 Maîtrise de la qualité</p> <p>Le laboratoire doit disposer de procédures de maîtrise de la qualité pour surveiller la validité des essais et des étalonnages entrepris.</p> <p>Cette surveillance doit être planifiée et revue.</p> <p>Voir notes interprétatives du CAN-P-1630 et CAN-P-1629</p>				<p>C NC S.O.</p> <p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p> <p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>

Les notes interprétatives du CAN-P-1630 sont aussi celles GÉNÉRALEMENT APPLICABLES qui figurent au début du CAN-P-1630.

Cote : C – Conforme, NC – Non conforme, S.O. – Sans objet

Nom de l'évaluateur : _____
 Date de la visite : _____

Dossier du CCN n° : 1003-15/XXX
 Nom du laboratoire : Nom, Ville, Province/État

Clause et exigence	Renvoi au SM du LABO	Revue de la documentation – commentaires et questions	Observations faites durant la visite du CCN	Cote (voir note de bas de page)
<p>5.9.1 Maîtrise de la qualité</p> <p>Ces procédures de maîtrise de la qualité doivent être planifiées et revues et peuvent inclure, sans s'y limiter, les éléments suivants :</p> <p>5.9.1a</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ utilisation régulière de matériaux de référence certifiés et/ou d'une maîtrise de la qualité interne à l'aide de matériaux de référence secondaires; <p>5.9.1b</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ participation à des programmes de comparaisons entre laboratoires ou d'essais d'aptitude; <p>5.9.1c</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ essais ou étalonnages réitérés à l'aide de méthodes identiques ou différentes; <p>5.9.1d</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ nouvel essai ou nouvel étalonnage d'objets conservés; <p>5.9.1e</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ corrélation de résultats pour des caractéristiques différentes d'un objet. <p>Voir notes interprétatives du CAN-P-1630</p>				<p>C NC S.O.</p> <p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p> <p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>

Les notes interprétatives du CAN-P-1630 sont aussi celles GÉNÉRALEMENT APPLICABLES qui figurent au début du CAN-P-1630.

Cote : C – Conforme, NC – Non conforme, S.O. – Sans objet

Nom de l'évaluateur : _____
 Date de la visite : _____

Dossier du CCN n° : 1003-15/XXX
 Nom du laboratoire : Nom, Ville, Province/État

Clause et exigence	Renvoi au SM du LABO	Revue de la documentation – commentaires et questions	Observations faites durant la visite du CCN	Cote (voir note de bas de page)
<p>5.9.1 Données résultant de la maîtrise de la qualité</p> <p>Les données résultantes doivent être enregistrées de telle sorte que les tendances sont détectables et, lorsque cela est faisable, des techniques statistiques doivent être appliquées à l'examen des résultats.</p> <p>Voir notes interprétatives du CAN-P-1630</p>				<p>C NC S.O.</p> <p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>
<p>5.9.2 Analyse</p> <p>Les données de maîtrise de la qualité doivent être analysées et, lorsqu'elles ne satisfont pas à des critères prédéfinis, une action programmée doit être prise pour corriger le problème et éviter de rapporter des résultats incorrects.</p> <p>Voir notes interprétatives du CAN-P-1630</p>				<p>C NC S.O.</p> <p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>

Les notes interprétatives du CAN-P-1630 sont aussi celles GÉNÉRALEMENT APPLICABLES qui figurent au début du CAN-P-1630.

Cote : C – Conforme, NC – Non conforme, S.O. – Sans objet

Nom de l'évaluateur : _____
 Date de la visite : _____

Dossier du CCN n° : 1003-15/XXX
 Nom du laboratoire : Nom, Ville, Province/État

Clause et exigence	Renvoi au SM du LABO	Revue de la documentation – commentaires et questions	Observations faites durant la visite du CCN	Cote (voir note de bas de page)
<p>5.9.1 Exigences supplémentaires énoncées dans le CAN-P-1630</p> <p>Les évaluateurs doivent vérifier que le laboratoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ sait que le CCN reconnaît les prestataires de services d'EA (essais d'aptitude); ▪ connaît la liste des prestataires de services d'EA contenue à l'article 5.9 du CAN-P-1630; ▪ participe à une telle activité par champ d'essai tous les quatre ans ou plus souvent si de tels services sont facilement accessibles. Les DSP ont des exigences spécifiques qui doivent être respectées. ▪ tient des enregistrements prouvant qu'il a cherché des prestataires de services d'EA lorsqu'aucun de ces prestataires n'a été trouvé; ▪ a entrepris de mettre en œuvre des actions correctives pour les aberrations déclarées ou les résultats marginaux. <p>Examiner tous les EA/CIL ou tests comparatifs interlaboratoires à l'appui de l'article 5.9.1. Les aberrations ont fait l'objet d'une enquête.</p>				<p>C NC S.O.</p> <p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>

Les notes interprétatives du CAN-P-1630 sont aussi celles GÉNÉRALEMENT APPLICABLES qui figurent au début du CAN-P-1630.

Cote : C – Conforme, NC – Non conforme, S.O. – Sans objet

Nom de l'évaluateur : _____ Dossier du CCN n° : 1003-15/XXX
 Date de la visite : _____ Nom du laboratoire : Nom, Ville, Province/État

5.10 Rapport sur les résultats

Voir notes interprétatives du CAN-P-1630 généralement applicables à l'article 5.10 ainsi que les CAN-P-1628 et CAN-P-1570

Clause et exigence	Renvoi au SM du LABO	Revue de la documentation – commentaires et questions du CCN	Observations faites durant la visite du CCN	Cote (voir note de bas de page)
5.10.1 Exigences générales liées aux rapports Les résultats de chaque essai et étalonnage effectué par le laboratoire doivent : <ul style="list-style-type: none"> ▪ être consignés de manière exacte, claire, non ambiguë, objective et conformément aux instructions particulières données dans les méthodes d'essai ou d'étalonnage. 				C NC S.O. <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
5.10.1 Renseignements contenus dans les rapports Les résultats doivent être accompagnés de : <ul style="list-style-type: none"> ▪ toutes les informations demandées par le client et ▪ nécessaires à l'interprétation des résultats de l'essai ou de l'étalonnage; ▪ ainsi que de toutes les informations exigées par la méthode utilisée. 				C NC S.O. <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
5.10.1 Résultats consignés de manière simplifiée Toute information qui ne fait pas l'objet d'un rapport doit être facilement accessible dans le laboratoire qui a effectué l'essai et/ou l'étalonnage.				C NC S.O. <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>

Les notes interprétatives du CAN-P-1630 sont aussi celles GÉNÉRALEMENT APPLICABLES qui figurent au début du CAN-P-1630.

Cote : C – Conforme, NC – Non conforme, S.O. – Sans objet

Nom de l'évaluateur : _____
 Date de la visite : _____

Dossier du CCN n° : 1003-15/XXX
 Nom du laboratoire : Nom, Ville, Province/État

Clause et exigence	Renvoi au SM du LABO	Revue de la documentation – commentaires et questions du CCN	Observations faites durant la visite du CCN	Cote (voir note de bas de page)
<p>5.10.2 Rapports d'essai et certificats d'étalonnage</p> <p>Chaque rapport d'essai ou certificat d'étalonnage doit comporter :</p> <p>5.10.2a</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ un titre; <p>5.10.2b</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ le nom et l'adresse du laboratoire; ▪ le lieu où les essais ou les étalonnages ont été effectués, s'il diffère de l'adresse du laboratoire; <p>5.10.2c</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ l'indication unique du rapport sur chaque page; <p>5.10.2d</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ le nom et l'adresse du client; <p>5.10.2e</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ l'identification de la méthode employée; <p>5.10.2f</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ la description, la condition et l'identification non ambiguë de l'objet soumis à l'essai ou à l'étalonnage; <p>Voir notes interprétatives du CAN-P-1630, article 5.10.2</p>				<p>C NC S.O.</p> <p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>

Les notes interprétatives du CAN-P-1630 sont aussi celles GÉNÉRALEMENT APPLICABLES qui figurent au début du CAN-P-1630.

Cote : C – Conforme, NC – Non conforme, S.O. – Sans objet

Nom de l'évaluateur : _____
 Date de la visite : _____

Dossier du CCN n° : 1003-15/XXX
 Nom du laboratoire : Nom, Ville, Province/État

Clause et exigence	Renvoi au SM du LABO	Revue de la documentation – commentaires et questions du CCN	Observations faites durant la visite du CCN	Cote (voir note de bas de page)
<p>Rapports d'essai et certificats d'étalonnage</p> <p>5.10.2g</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ la date de réception de chaque objet soumis lorsque cela est essentiel pour la validité; ▪ la date d'exécution de chaque essai ou étalonnage; <p>5.10.2h</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ une référence au plan et aux procédures d'échantillonnage utilisés par le laboratoire lorsque celles-ci sont pertinentes; <p>5.10.2i</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ les résultats de l'essai ou de l'étalonnage avec les unités de mesure; <p>5.10.2j</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ le (les) nom(s), fonction(s) et signature(s), ou une identification équivalente, de la (des) personne(s) autorisant le rapport d'essai ou le certificat d'étalonnage; <p>5.10.2k</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ s'il y a lieu, une déclaration selon laquelle les résultats ne se rapportent qu'aux objets soumis à l'essai ou à l'étalonnage. <p>Voir notes interprétatives du CAN-P-1630</p>				<p>C NC S.O.</p> <p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>

Les notes interprétatives du CAN-P-1630 sont aussi celles GÉNÉRALEMENT APPLICABLES qui figurent au début du CAN-P-1630.

Cote : C – Conforme, NC – Non conforme, S.O. – Sans objet

Nom de l'évaluateur : _____
 Date de la visite : _____

Dossier du CCN n° : 1003-15/XXX
 Nom du laboratoire : Nom, Ville, Province/État

Clause et exigence	Renvoi au SM du LABO	Revue de la documentation – commentaires et questions du CCN	Observations faites durant la visite du CCN	Cote (voir note de bas de page)
<p>5.10.6 Résultats obtenus auprès de sous-traitants</p> <p>Lorsque le rapport d'essai contient des résultats d'essais effectués par des sous-traitants, ces résultats doivent être clairement indiqués (dans le rapport).</p> <p>Le sous-traitant doit consigner les résultats par écrit ou sous forme électronique.</p> <p>Voir notes interprétatives du CAN-P-1630</p>				<p>C NC S.O.</p> <p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>
<p>5.10.8 Présentation des rapports et des certificats</p> <p>La présentation choisie doit être conçue pour répondre à chaque type d'essai ou d'étalonnage effectué et pour limiter les risques de mauvaise interprétation ou d'abus.</p>				<p>C NC S.O.</p> <p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>

Les notes interprétatives du CAN-P-1630 sont aussi celles GÉNÉRALEMENT APPLICABLES qui figurent au début du CAN-P-1630.

Cote : C – Conforme, NC – Non conforme, S.O. – Sans objet

Nom de l'évaluateur : _____
 Date de la visite : _____

Dossier du CCN n° : 1003-15/XXX
 Nom du laboratoire : Nom, Ville, Province/État

Clause et exigence	Renvoi au SM du LABO	Revue de la documentation – commentaires et questions du CCN	Observations faites durant la visite du CCN	Cote (voir note de bas de page)
<p>5.10.3.1 Interprétation des résultats des essais</p> <p>Les rapports d'essai doivent inclure les éléments suivants, lorsque cela est nécessaire pour l'interprétation des résultats d'essai :</p> <p>5.10.3.1a</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ les écarts par rapport à la méthode d'essai; <p>5.10.3.1b</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ une déclaration de conformité/de non-conformité; <p>5.10.3.1c</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ une déclaration relative à l'incertitude de mesure estimée; <p>5.10.3.1d</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ des avis et interprétations clairement indiqués (voir 5.10.5); <p>(ne s'applique qu'au DSP des sciences judiciaires);</p> <p>5.10.3.1e</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ des renseignements sur les conditions d'essai spécifiques. <p>Voir notes interprétatives du CAN-P-1630</p>				<p>C NC S.O.</p> <p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>

Les notes interprétatives du CAN-P-1630 sont aussi celles GÉNÉRALEMENT APPLICABLES qui figurent au début du CAN-P-1630.

Cote : C – Conforme, NC – Non conforme, S.O. – Sans objet

Nom de l'évaluateur : _____
 Date de la visite : _____

Dossier du CCN n° : 1003-15/XXX
 Nom du laboratoire : Nom, Ville, Province/État

Clause et exigence	Renvoi au SM du LABO	Revue de la documentation – commentaires et questions du CCN	Observations faites durant la visite du CCN	Cote (voir note de bas de page)
<p>5.10.3.2 Interprétation des résultats des essais</p> <p>Les rapports d'essai contenant les résultats de l'échantillonnage doivent comporter les points suivants lorsque cela est nécessaire à l'interprétation des résultats de l'essai :</p> <p>5.10.3.2a</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ toute information supplémentaire; ▪ la date de l'échantillonnage; <p>5.10.3.2b</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ l'identification de la substance, du matériau ou du produit échantillonné; <p>5.10.3.2c</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ l'emplacement de l'échantillonnage; <p>5.10.3.2d</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ une référence au plan et aux procédures d'échantillonnage utilisés; <p>5.10.3.2e</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ les détails sur toutes les conditions ambiantes durant l'échantillonnage; <p>5.10.3.2f</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ toute norme ou autre spécification relative à la méthode ou à la procédure d'échantillonnage, et les écarts. 				<p>C NC S.O.</p> <p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>

Les notes interprétatives du CAN-P-1630 sont aussi celles GÉNÉRALEMENT APPLICABLES qui figurent au début du CAN-P-1630.

Cote : C – Conforme, NC – Non conforme, S.O. – Sans objet

Nom de l'évaluateur : _____
 Date de la visite : _____

Dossier du CCN n° : 1003-15/XXX
 Nom du laboratoire : Nom, Ville, Province/État

Clause et exigence	Renvoi au SM du LABO	Revue de la documentation – commentaires et questions du CCN	Observations faites durant la visite du CCN	Cote (voir note de bas de page)
<p>5.10.4.1 Certificats d'étalonnage</p> <p>Les certificats d'étalonnage doivent inclure les éléments suivants, lorsque cela est nécessaire pour l'interprétation des résultats d'étalonnage :</p> <p>5.10.4.1a</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ les conditions dans lesquelles les étalonnages ont été réalisés; <p>5.10.4.1b</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ l'incertitude de mesure; ▪ une déclaration de conformité à une spécification métrologique définie ou à certains articles de celle-ci; <p>5.10.4.1c</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ des preuves de la traçabilité des mesures. <p>Voir notes interprétatives du CAN-P-1630</p>				<p>C NC S.O.</p> <p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p> <p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p> <p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>

Les notes interprétatives du CAN-P-1630 sont aussi celles GÉNÉRALEMENT APPLICABLES qui figurent au début du CAN-P-1630.

Cote : C – Conforme, NC – Non conforme, S.O. – Sans objet

Nom de l'évaluateur : _____
 Date de la visite : _____

Dossier du CCN n° : 1003-15/XXX
 Nom du laboratoire : Nom, Ville, Province/État

Clause et exigence	Renvoi au SM du LABO	Revue de la documentation – commentaires et questions du CCN	Observations faites durant la visite du CCN	Cote (voir note de bas de page)
<p>5.10.4.2 Certificats d'étalonnage et consignation des données sur la conformité</p> <p>Le certificat d'étalonnage doit exclusivement se rapporter aux grandeurs et aux résultats des essais fonctionnels.</p> <p>Lorsqu'une déclaration de conformité à une spécification est établie, sans indiquer les résultats de mesure et les incertitudes associées, le laboratoire doit consigner ces résultats et les conserver pour qu'il soit possible de s'y référer ultérieurement.</p> <p>Voir notes interprétatives du CAN-P-1630</p>				<p>C NC S.O.</p> <p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p> <p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>
<p>5.10.4.2 Déclaration de conformité</p> <p>Si une déclaration de conformité à une spécification est établie, elle doit identifier les articles de la spécification qui sont respectés et ceux qui ne le sont pas.</p> <p>Lorsque des déclarations de conformité sont établies, l'incertitude de mesure doit être prise en compte.</p> <p>Voir notes interprétatives du CAN-P-1630</p>				<p>C NC S.O.</p> <p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p> <p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>

Les notes interprétatives du CAN-P-1630 sont aussi celles GÉNÉRALEMENT APPLICABLES qui figurent au début du CAN-P-1630.

Cote : C – Conforme, NC – Non conforme, S.O. – Sans objet

Nom de l'évaluateur : _____
 Date de la visite : _____

Dossier du CCN n° : 1003-15/XXX
 Nom du laboratoire : Nom, Ville, Province/État

Clause et exigence	Renvoi au SM du LABO	Revue de la documentation – commentaires et questions du CCN	Observations faites durant la visite du CCN	Cote (voir note de bas de page)
5.10.4.3 Réparations et ajustages Les résultats d'étalonnage avant et après l'ajustage ou la réparation, s'ils sont disponibles, doivent être consignés.				C NC S.O. <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
5.10.4.4 Intervalles d'étalonnage Un certificat d'étalonnage ne doit contenir aucune recommandation concernant l'intervalle d'étalonnage sauf si cela a été convenu avec le client ou une réglementation légale. Voir notes interprétatives du CAN-P-1630				C NC S.O. <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
5.10.5 Avis et interprétations Lorsque des avis et interprétations sont donnés, le laboratoire doit formuler par écrit les bases sur lesquelles reposent les avis et interprétations émis. Voir notes interprétatives du CAN-P-1630				C NC S.O. <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
5.10.7 Transmission électronique des résultats Les prescriptions du CAN-P-4E (ISO/CEI 17025: 2005) doivent être respectées (voir aussi 5.4.7). Voir notes interprétatives du CAN-P-1630				C NC S.O. <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>

Les notes interprétatives du CAN-P-1630 sont aussi celles GÉNÉRALEMENT APPLICABLES qui figurent au début du CAN-P-1630.

Cote : C – Conforme, NC – Non conforme, S.O. – Sans objet

Nom de l'évaluateur : _____
 Date de la visite : _____

Dossier du CCN n° : 1003-15/XXX
 Nom du laboratoire : Nom, Ville, Province/État

Clause et exigence	Renvoi au SM du LABO	Revue de la documentation – commentaires et questions du CCN	Observations faites durant la visite du CCN	Cote (voir note de bas de page)
<p>5.10.9 Amendements</p> <p>Les amendements de fond à un rapport d'essai ou à un certificat d'étalonnage après son émission doivent exclusivement :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ faire mention de l'original qu'il remplace; ▪ faire l'objet d'un nouveau document, ou d'un transfert de données, portant la mention « Supplément au rapport d'essai [ou certificat d'étalonnage] » ▪ respecter toutes les prescriptions du CAN-P-4E (ISO/CEI 17025: 2005). <p>Lorsqu'il est nécessaire d'émettre un nouveau rapport d'essai ou certificat d'étalonnage complet, celui-ci doit comporter une identification unique et faire mention de l'original qu'il remplace.</p>				<p>C NC S.O.</p> <p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p> <p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p> <p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>

Les notes interprétatives du CAN-P-1630 sont aussi celles GÉNÉRALEMENT APPLICABLES qui figurent au début du CAN-P-1630.

Cote : C – Conforme, NC – Non conforme, S.O. – Sans objet